

UNIVERSITÉ PALACKÝ À OLOMOUC
FACULTÉ DES LETTRES
DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ROMANES
FILIERE D'ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE FRANCO-TCHÈQUE

Kamila Kouřilová

**La Francophonie, L'Organisation internationale de la
Francophonie et les activités francophones en
République tchèque**

MÉMOIRE DE LICENCE

Directeur de mémoire :
Ing. Michel Viland

Olomouc, mai 2010

DÉCLARATION

Je déclare sur mon honneur d'avoir élaboré ce travail sous la direction de M. Michel Viland, et d'avoir mentionné toutes les sources employées pour la rédaction de cette thèse.

A Olomouc, le 7 mai 2010

.....

signature

REMERCIEMENT

Je remercie avant tout M. Michel Viland, mon directeur de thèse, pour ses conseils pratiques par lesquels il a orienté mon écriture de bachelier. Je tiens à remercier aussi M. Michel Viland et surtout M. Frank Ferlay pour leur rédaction finale de la présente thèse par la correction linguistique.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FRANCOPHONIE	7
1.1. Introduction	7
1.2. Histoire d'un mot Francophonie	8
1.3. Les différents sens de la Francophonie	11
3.3.1. Un sens linguistique	11
3.3.2. Un sens géographique	11
3.3.3. Un sens spirituel et mystique	12
3.3.4. Un sens institutionnel	13
1.4. L'Espace de la Francophonie	13
3.4.1. Pays dont le français est la langue maternelle	14
3.4.2. Pays de dispersion	14
3.4.3. Pays d'expansion	15
3.4.4. Pays de diffusion	15
1.5. Conclusion	16
2. LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES FRANCOPHONES	18
2.1. Introduction	18
2.2. L'Organisation internationale de la Francophonie	20
2.2.1 Les membres de l'OIF	22
2.2.2 Les objectifs de l'OIF	25
2.2.3 L'Espace économique francophone	25
2.2.4 Les activités culturelles et sportives : « Les Jeux de la Francophonie »	29
3. LES ACTIVITÉS FRANCOPHONES EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	33
3.1 Les activités économique	33
3.2 Les activités culturelles – Alliances françaises.....	38
4. LES PERCEPTIONS RÉCIPROQUES DES FRANÇAIS ET DES TCHÈQUES	44
CONCLUSION	47
RÉSUMÉ EN FRANÇAIS ET EN TCHÈQUE	50
Résumé en langue française	50
Résumé en langue tchèque	51
ANOTACE	52
BIBLIOGRAPHIE.....	53
Ouvrages et sites d'internet consultés	53
Autres sources	55
TABLE DES GRAPHIQUES, TABLEAUX ET IMAGES	56
TABLE DES SIGNES ABRÉVIATIFS	57
ANNEXES	58

INTRODUCTION

Sous l'idée générale de la Francophonie, plusieurs sens du mot nous interpellent et il est possible de trouver de nombreuses définitions qui désignent ce phénomène. On peut dire, que le sens le plus diffusé est apparemment tel que la Francophonie est l'ensemble des peuples francophones, alors des personnes qui parlent habituellement le français, au moins dans certaines circonstances de la communication, soit comme langue maternelle, soit comme seconde langue. L'idée de la Francophonie qui a ses débuts déjà dans l'époque de la colonisation française, est fondée sur l'importance de la communication entre des pays francophones et l'enrichissement culturel. Mais la Francophonie ne cessait pas d'évoluer et elle est accompagnée par la création d'organisations et d'associations francophones qui sont, en raison du fait que le français est une des langues mondiales, établies partout dans le monde. Une des organisations francophones les plus connues de laquelle on va parler, c'est sans doute l'Organisation internationale de la Francophonie qui a été créée en 1970. Pendant son existence elle a aussi subi une certaine évolution, d'un côté l'envolée évidente de ses membres, aujourd'hui 70 États et gouvernements qui y appartiennent, d'un autre côté une certaine progression pas seulement dans le domaine des relations culturelles mais aussi dans le domaine politique. En tant qu'étudiante tchèque de la langue française, au centre de mon intérêt, il y aura aussi des aspects de la Francophonie sur la République tchèque, qui est devenue membre, un des États observateurs, de l'Organisation internationale de la Francophonie en 1999, et des activités francophones sur le territoire tchèque.

En raison de nombreux sens existants de la Francophonie qui peuvent agir sur nous jusqu'à aujourd'hui confusément, on va définir exactement cette notion. On va suivre la mission de la Francophonie qui a comme but l'enrichissement réciproque de divers pays francophones, et des missions de l'Organisation internationale de la Francophonie. Aujourd'hui dans l'époque de la mondialisation, où l'effort des États d'effacer leurs différences, de passer les barrières surtout économiques, est à l'opposé de l'effort de l'individu de s'individualiser et de gagner en autonomie, il serait bien de considérer si on peut tirer certains paradoxes dans les missions de l'Organisation basées sur la conscience

d'une culture commune et d'une langue commune. En même temps la politique d'extension de l'Organisation de la Francophonie qui n'a pas de grandes exigences de la part des membres qui ont un statut d'observateur, peut causer certains problèmes et des doutes sur la question du pourcentage des francophones réels. Dans le cas de la République tchèque, je me suis posée la question : être membre de l'Organisation internationale de la Francophonie, cela signifie-t-il que les habitants de notre pays ont vraiment acquis la conscience de l'existence de la communauté francophone ? Pour trouver la réponse il sera utile d'approfondir les relations franco-tchèques.

La partie introductive s'occupe de la présentation générale de la Francophonie, principalement de l'évolution du sens du mot et l'espace de la Francophonie. Puis c'est la partie sur les organisations internationales francophones qui s'enchaîne, on va parler surtout de l'Organisation internationale de la Francophonie et de ses activités. La partie sur les activités francophones en République tchèque est dédiée aussi aux activités franco-tchèques, économiques et culturelles, sur notre territoire. Enfin, on va présenter les perceptions réciproques des Français et des Tchèques qui ont progressé pendant l'histoire commune et peuvent nous signaler quel avenir les relations franco-tchèques attendent.

Une des sources principales que j'ai utilisées pendant l'écriture de la première partie du travail, c'était la publication éditée par Xavier Deniau en 1995 sur la Francophonie. Car les possibilités de trouver des publications sur la Francophonie ou sur l'Organisation internationale de la Francophonie qui seraient actuelles, sont en République tchèque très limitées, j'ai tiré des informations aussi des sites web officiels de l'Organisation internationale de la Francophonie, de la France en République tchèque, de la Francophonie et Documentation française. De plus, les sites web des Alliances françaises et des brochures sur des actions culturelles francophones. En conclusion, le mémoire est enrichi par l'entretien authentique avec Monsieur Cyril Delalande et par la conférence de Monsieur Jacques Rupnik.

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FRANCOPHONIE

1.1 Introduction

Le but de ce grand chapitre est de décrire l'idée et l'origine de la Francophonie, puis d'expliquer les différents sens du mot de la Francophonie pour que le lecteur puisse mieux s'orienter dans la problématique qui est traitée dans ce mémoire. Cette partie a comme but également de donner des informations utiles pour comprendre plus généralement le phénomène de la francophonie. Un autre objectif est de mieux présenter les racines de cette idéologie et de découvrir les raisons qui mènent jusqu'à la fondation de différentes organisations francophones à travers le monde sur lesquelles on va parler plus tard dans le mémoire.

La première partie du chapitre va aborder l'histoire d'un mot « francophonie ».

L'idée de la francophonie a une longue histoire, ce n'est pas une idée récente. Pendant des années, elle s'est déroulée et elle a dépassé le stade de projet. La Francophonie, c'est la réalité. Durant le texte, on va comprendre que cette idée est ouverte à chaque culture du monde. Elle ne dirige pas, elle ne donne pas d'ordres stricts aux différentes cultures. Au contraire, elle a comme but de les enrichir.

La France ne recherche pas, dans son action en faveur de la francophonie, une forme d'impérialisme culturel. A l'Assemblée nationale en 1976, on disait : « Pour nous, la francophonie n'est pas une vaste construction juridique et contraignante. C'est une prise de conscience de cette solidarité naturelle : née d'une approche analogue des affaires du monde à l'aide d'un même instrument, née d'une expression semblable des idées. Pour la faire vivre, il faut nous bâtir artificiellement des structures périssables, mais animer les rencontres, les concentrations et les échanges dans un foisonnement de relations et de services qui est celui de la vie. La langue, la culture et la civilisation française appartiennent à toutes les familles spirituelles et politiques de notre pays et des autres pays qui réfèrent à notre langue. La langue française est médiatrice et non pas impératrice. » [1]

Dans la seconde partie on va parler des différents sens du mot. Le coeur de la francophonie est la langue française – on entend la racine de ce mot déjà dans le titre. Quelqu'un peut supposer selon la dénomination que la francophonie est le moyen de

prédominance de la France ou que c'est la volonté de propager la propre culture française dans le monde. Mais, selon l'idée citée au paragraphe précédent, il est visible que la francophonie souligne et se prévaut de l'importance de la communication entre des pays francophones et aussi de l'enrichissement culturel. D'après Léopold Sédar Senghor¹ c'est le « dialogue des cultures ». Elle est un moyen de compréhension, un moyen pour créer la solidarité intellectuelle, morale mais aussi sociale et économique. On ne doit pas se tromper, la francophonie n'est pas une idéologie stricte ou sévère, il n'y a pas aucune ressemblance avec des idéologies politiques liées aux événements de l'histoire avec ces notions en « isme », par exemple comme l'impérialisme, le colonialisme, le fascisme, le communisme et d'autres nombreux directions qui se caractérisent par la suprématie de quelqu'un pour le compte d'autrui. [1]

Donc, le but de la seconde partie dans ce chapitre, c'est expliquer le vrai sens du mot francophonie, d'effacer des avis faux et d'amener des lecteurs vers les sens justes.

Enfin, la troisième partie va aborder d'un espace de la francophonie. De fait, la langue française est pratiquée sur les cinq continents. Les tendances actuelles visent à affermir et à approfondir les relations francophones.

1.2 Histoire du mot « Francophonie »

Il est très probable que le mot avait été inventé par le géographe Onésime Reclus². Il a eu l'idée de classer les habitants de la planète en fonction de la langue qu'ils parlaient dans leurs familles ou dans leurs relations sociales. On doit assigner que ce type de classement était entièrement neuf à l'époque. A la différence des autres, Onésime Reclus ne se dirigeait pas selon les critères habituels de l'ethnie, de la race, de l'état social ou économique. Bref, les critères liés à l'époque où le globe était divisé en États ou en colonies et l'homme était représenté comme un citoyen ou comme un sujet administré. [1]

¹ Léopold Sédar Senghor (9 octobre 1906 – 20 décembre 2001) était un homme politique sénégalais, un écrivain et un poète. Il était le premier Président de la République du Sénégal indépendant et il représente le symbole de la coopération entre la France et ses anciennes colonies en Afrique. C'était aussi le premier Africain qui a siégé à l'Académie française, un des pères fondateurs de la Francophonie. [2]

² Onésime Reclus (1837-1916), géographe français connu notamment comme l'inventeur du mot « francophonie », frère du célèbre géographe Elisée Reclus. Onésime décrit avec un patriotisme les paysages et les populations de France mais il s'intéresse également à la France tournée vers l'extérieur. Il développe sa pensée en matière coloniale dans des ouvrages aux titres évocateurs, par exemple « Le partage du monde », « France, Algérie et colonies ». [2]

Onésime Reclus avait aussi une ambition de chiffrer les populations francophones ce qui a mené à la création du terme « francophonie », qui désigne l'ensemble des populations parlant français. Le sens premier du terme était né : la francophonie recouvrait à la fois une idée linguistique et une relation géographique (ensemble des territoires où l'on parle français). [1]

Le dictionnaire *Le Petit Robert* confirme que le mot « **francophonie** » est inventé par Onésime Reclus, et avise que c'est un mot dérivé de l'adjectif « francophone », donc « ...qui parle habituellement le français, au moins dans certaines circonstances de la communication, soit comme langue maternelle, soit comme langue seconde ». Un sens du mot francophonie énonce : « Ensemble des peuples francophones. » [3]

C'est grâce aux idéaux politiques d'Onésime Reclus qu'il a créé ce concept. Il était un nationaliste qui voyait dans la République française le véhicule des idéaux de liberté, la nation port-flambeau qui doit servir le monde par son exemple. [1] Le mot francophonie disparaissait après sa mort. C'est une marque qu'on peut vraiment parler de lui comme d'un pionnier.

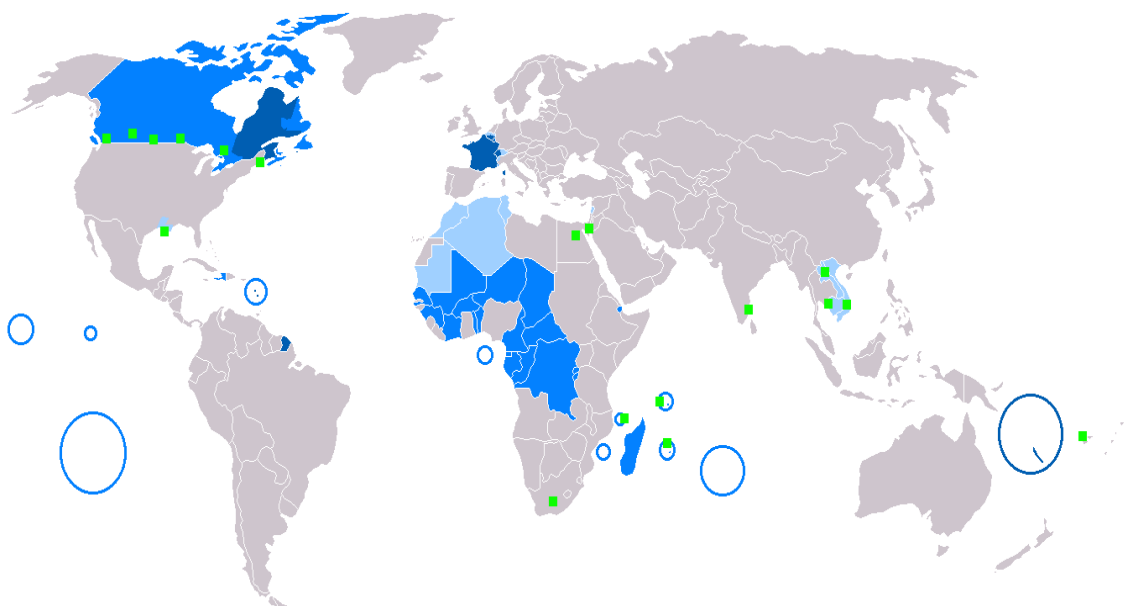
Dès l'année 1871, le terme « francophonie » était utilisé par des géographes uniquement pour des objets techniques. L'autre point important dans l'histoire du mot, ce n'est que d'après la seconde guerre mondiale dans une édition spéciale de la revue *Esprit* en novembre 1962 intitulé « Le français dans le monde ». Ici le terme de la « **conscience francophone** » était évoqué pour la première fois. Cette édition rassemblait des écrivains célèbres de toutes nationalités dont certains d'entre eux jouaient aussi un rôle politique. On peut nommer entre eux par exemple Léopold Sédar Senghor qui offrait au mot francophonie et à sa notion une audience internationale. Grâce à son mérite, il est dénommé un des « pères de la francophonie » [2] De cette époque dérive évidemment l'expression la plus reconnue du mot francophonie qui exprime plutôt la conscience de la culture commune et de la langue commune que la manière par laquelle se mène et se partage des décisions politiques et économiques. Les interlocuteurs francophones se sentaient dérangés par l'omniprésence de l'anglais et l'influence mondiale de la culture anglo-américaine, qui a prédominé surtout après la seconde guerre mondiale. Juste à ce moment la conscience francophone s'est réveillée liée à la volonté de se réunir pour défendre le français. [4]

La première édition qui prête grande attention à la francophonie, c'est le *Quid* de 1968. Il y a un grand commentaire qui n'offre pas seulement des définitions mais aussi il informe sur les fondateurs principaux de la francophonie (notamment les présidents

Senghor et Bourguiba³) ainsi que des organisations qui propagent et défendent la langue française. De ce moment, la francophonie n'est plus l'affaire de quelques intellectuels consacrés, mais devient une réalité publique.

En résumé, on voit que le mot faisait long chemin avant d'être officialisé dans les dictionnaires et que c'étaient les hommes politiques, les intellectuels et les journalistes qui l'avaient employé et diffusé. La défense de la langue, c'est une tendance de chaque culture. La Francophonie, c'est un effort exceptionnel de nombreuses personnes et cultures qui est par son ampleur et son influence sans précédent. [4]

IMAGE 1 DÉMONSTRATION DE LA CARTE FRANCOPOHONIE DANS LE MONDE



Français : Carte du monde où on parle le français.

- langue maternelle
- langue administrative
- langue importante, secondaire et/ou de culture
- minorités francophones

Source: Wikimedia Commons, map of francophone world, 2010

Ce type de diffusion a son inconvénient. On peut percevoir un désavantage dans l'inexactitude du sens du mot qui a causé aux yeux des gens le jugement du mot comme

³ Habib Bourguiba (1903-2002), né sur la côte orientale de Tunisie, il collabore à plusieurs journaux indépendants, il fonde en 1936 le parti national « Néo-Destour ». En raison de son action politique contre la colonisation française il est emprisonné à plusieurs reprises. Après la Seconde guerre mondiale, il s'efforce de promouvoir la cause de l'indépendance tunisienne. Il est le Premier chef de gouvernement de la Tunisie indépendante, il en devient Président de la République en 1957. Partisan résolu de la Francophonie aux côtés de L. S. Senghor. [2]

peu précis donc moins crédible. D'autre part, plusieurs synonymes et des mots semblables avaient une plus grande chance de faire son apparition dans la connaissance des gens. En effet, cette manière extraordinaire de la propagation du sens de la francophonie, cette multiplicité dans les usages de divers sens, prouvent la vitalité de l'idée de la francophonie. Dans la partie suivante on va présenter les différents sens du mot « francophonie ».

1.3 Les différents sens de la Francophonie

La Francophonie est un mot inhabituellement riche. Il regroupe plusieurs sens. Ce chapitre est pour cela dédié à leur présentation. On a déjà mentionné que la diffusion du mot aurait pu causer l'inexactitude en baissant la crédibilité du mot. Il est bon de rappeler l'autre côté de cet événement - un atout sous forme des divers sens qui contribuaient à son enrichissement. Ces divers sens sont tous des approches différentes d'un même mouvement de réflexion, et leur extension reflète cet approfondissement. Selon Xavier Deniau [1], plusieurs sens apparaissent ainsi : linguistique, géographique, spirituel et mystique, et à la fin institutionnel. On va développer leur implication.

1.3.1. Un sens linguistique

Son sens ne pose pas de problème ; il signifie « qui parle la langue française » ou « personne parlant le français ». Dans ce contexte linguistique, la francophonie signifie « le fait d'être francophone », le fait de « parler français ». Ce sens, historiquement premier, était d'abord le plus fréquemment utilisé. (Deniau, 1995)

1.3.2. Un sens géographique

C'est un deuxième sens, dérivé du premier. Il existe dans le monde un certain nombre de peuples, d'hommes, dont la langue (maternelle, officielle, courante ou administrative – les distinctions devront être faites ultérieurement) est le français : ces peuples et ces hommes forment la francophonie. L'identité de langue fonde un ensemble géographique.

[1]

Selon Xavier Deniau, la dimension géographique est essentielle à la francophonie car le million d'individus capables de parler français et de le répandre sont des francophones

potentiels. Le sens géographique a une grande importance car il admet d'établir un dialogue productif entre divers pays francophones, il laisse les enrichir réciproquement, ce que ne pourrait mettre en action une langue parlée à l'ampleur nationale.

1.3.3. Un sens spirituel et mystique

Le sens spirituel et mystique désigne le sentiment d'appartenir à quelque part, à une communauté qui partage dans ce cas la même langue, les valeurs communes et dans une communauté francophone qui est ouverte aux divers individus. Auguste Viatte, l'auteur de l'ouvrage *La francophonie*, sépare la nuance des adjectifs « **english** » – adjectif de nationalité et « **british** » – adjectif culturel qui évoque cette communauté d'esprit, spirituel. On pourrait faire comparer cet exemple avec le français où l'adjectif « **français** » est l'adjectif de nationalité et « **francophone** » nous évoque l'adjectif culturel même comme dans le cas précédent, donc la communauté d'esprit. [1]

Ce nouveau sens de la francophonie est l'un des plus riches et l'un des plus employés précisément parce qu'il est porteur d'avenir. (Deniau, 1995)

C'est aussi le président George Pompidou qui décelait le principe de la francophonie : « Que les peuples d'expression française se sentent, par-delà les intérêts économiques ou même politiques, unis par un lien spécial qui est intellectuel et aussi sentimental. » Etre partie de la francophonie, ça ne signifie pas garder jalousement tout l'héritage de la culture riche et refuse l'entrée aux autres mais au contraire, il y a un grand effort pour s'ouvrir aux divers pays, au monde entier, mener un dialogue, accepter les différences et être prêt à l'avenir. L. S. Senghor a prononcé en 1969 : « la langue française est pour nous un moyen précieux de communication avec l'extérieur et de connaissance des autres comme de nous-mêmes. La francophonie est une volonté humaine sans cesse tendue vers une synthèse et toujours en dépassement d'elle-même pour mieux s'adapter à la situation d'un monde en perpétuel devenir. » (Deniau, 1995). L'impact de l'idée est d'autant plus impressionnant si on acquiert une conscience que l'échange culturel entre les francophones ne se passe pas seulement en Europe mais aussi entre autres continents (cinq au total) qui fonde la même famille spirituelle. On devrait chercher les raisons de cette énorme élargissement de la langue française déjà dans l'histoire. La France est considérée comme un pays de philosophes, comme un pays qui a apporté des idéaux nouveaux.

Selon Renan⁴ : « La liberté, les droits de l'homme, la fraternité ont pour la première fois dans le monde été proclamés en français. » [1] On devrait prendre cette parole comme l'expression d'un sentiment très enthousiaste et patrimonial, mais en effet il nous aide à comprendre le charisme de la langue française.

1.3.4. Un sens institutionnel

En dernier lieu, c'est bien sûr le sens institutionnel de la francophonie. C'est le sens le plus nouveau, qui s'est créé d'après un long chemin de l'évolution du mot francophone et la francophonie et c'est aussi la conséquence de la volonté des peuples francophones de communiquer, de tenir des liens entre eux et d'offrir leur propre culture pour enrichir le reste du monde francophone. Selon Xavier Deniau [1], le concept de francophonie et l'appartenance linguistique et géographique à un même ensemble, en effet provoque chez les individus un sentiment de participation qui se traduit dans la réalité par la naissance d'associations et d'organisations publiques et privées. A l'époque actuelle, de nombreuses organisations francophones existent. On va parler de leur structure, de leurs activités et buts plus tard dans le mémoire.

1.4 L'Espace de la Francophonie

La langue française est universelle. Au cours de l'histoire, elle était diffusée du continent de l'Europe vers le monde entier. A notre jours elle est pratiquée sur les cinq continents. Ce privilège est partagé seulement avec une autre langue mondiale – l'anglais, et il présente la pierre de fondation de la solidarité entre les peuples francophones. Depuis Onésime Reclus distinguait les « francophones par destination » et des francophones pour qui le français est la langue maternelle. Pour bien analyser l'espace de la francophonie on va s'appuyer sur la division utilisée par Deniau [1] donc on va diviser d'une part les pays dont le français est la langue maternelle et qui conservent son usage. D'autre part l'existence des pays qui pratiquent cette langue en n'étant pas les pays d'origine du français. On spécifiera la population de plupart des pays nommés selon des données sur le

⁴ Joseph Ernest Renan (1823 – 1892), est un écrivain, philosophe, filologue et historien français. Renan a joué un rôle principal dans la laïcisation de la culture française et européenne. Il est considéré aujourd'hui comme un intellectuel de référence avec des textes célèbres comme *Qu'est-ce qu'une nation ?* (1882) où il formule l'idée qu'une nation repose à la fois sur un héritage passé, qu'il s'agit d'honorer, et sur la volonté présente de la perpétuer. (fr.wikipedia.org, Ernest Renan)

site internet officiel de l'OIF avec l'année correspondante. (www.francophonie.org) On va s'appuyer sur cette analyse plus tard dans le mémoire dans le chapitre qui va traiter de l'Organisation internationale de la Francophonie. La division suivante a donc aussi pour but d'alléger la problématique : quels pays ont finalement le droit de devenir le membre de l'OIF ?

1.4.1 Les pays dont le français est la langue maternelle

Ce sont bien sûr surtout des pays européens qui ont la langue maternelle française. En premier lieu c'est la France (65 447 374 millions d'hab., janvier 2010) mais aussi ses prolongements américains qui appartient à cette division. On va nommer la Martinique qui est à la fois une région d'outre-mer et un département d'outre-mer français avec la population 397 730 hab. en 2007, la Guadeloupe qui a le même statut comme Martinique. la population 400 584 hab. en 2007, la Guyane (a le même statut, la population : 221 500 hab. en 2009) et le Saint-Pierre-et-Miquelon (aujourd'hui la collectivité d'outre-mer, la population : 6 345 hab., 2009). Puis en deuxième lieu, c'est l'océan Indien – la Réunion (802 000 hab., 2008) et Mayotte (186 452 hab., 2007), puis l'océan Pacifique, surtout la Nouvelle-Calédonie (245 580 hab., 2009), la Polynésie française (259 706 hab., 2007) et Wallis et Futuna (13 445 hab., 2008). Mais un pays unique qui a seulement le français comme langue officielle ainsi que la France, c'est Monaco (33 000 hab., 2007). A la fin on doit nommer des pays européens qui appartiennent à ce classement : la Belgique (10 457 000 millions d'hab. en 2007), le Luxembourg (467 000 hab., 2007), la Suisse romande (7 484 000 millions d'hab. en 2007), le val d'Aoste et Jersey. [1]

Le rôle de ces pays est butoir dans la diffusion de la langue et aussi de la culture française. D'autres pays qui seront mentionner sont des pays de diffusion ou d'adoption mais pas plus des pays d'origine du français. Malgré cela aussi leur rôle serait joué l'importance dans la création et la formation de la francophonie.

1.4.2. Les pays de dispersion

Selon Xavier Deniau [1], l'époque des grandes découvertes a été une étape importante pour la francophonie, car les navigateurs français et les colons ont été à l'origine de la diffusion de la langue et de la culture françaises. Cet événement historique a ses

conséquences jusqu'à aujourd'hui, car certaines communautés d'origine française y sont toujours présentes.

L'époque de la colonisation a touché surtout ces aires : le Canada en insistant sur le Québec, qui est la zone francophone d'Amérique du Nord et la seconde plus importante communauté francophone au monde (le nombre d'habitants au Canada-Québec : 7 509 928 millions d'hab. en 2004) ; l'Acadie (la partie orientale de la Nouvelle-France) ; la Louisiane ; Haïti (le nombre d'habitants : 9 598 000 en 2007); plusieurs pays des Caraïbes et les Franco-Américains (les francophones habitant aux Etats-Unis). [1]

1.4.3. Les pays d'expansion

Par pays d'expansion on comprend les pays qui étaient dans le passé colonisés par la France, mais pendant des événements suivants et pendant la décolonisation leur statut a changé de pays colonisés à pays indépendants. Ces pays ont une tendance commune à conserver le français comme langue officielle ou d'usage. Parce que le nombre de ce type de pays francophones est intense on va dénommer seulement les aires d'expansion.

Prémièrement l'Afrique du Nord, « le Marghreb » donc le Maroc (31 224 000 millions d'hab. en 2007), l'Algérie (35 157 029 millions d'hab. au janvier en 2009) et la Tunisie (10 327 000 millions d'hab. en 2007), puis l'Afrique noire où on nomme trois pays : Congo qui est le pays le plus peuplé de la francophonie avec la population 68 692 542 millions d'hab. en 2009, Rwanda (9 725 000 millions d'hab., 2007) et Burundi (8 508 000 millions d'hab., 2007) qui étaient également amenés à la francophonie, mais dans ce cas sous la colonisation belge. Secondement, ce sont les îles de l'océan Indien , puis l'Asie – plus précisément l'aire du Proche-Orient et l'Extrême-Orient. En dernier lieu on ne devrait pas oublier de mentionner le Pacifique (le Vanautu avec la population 226 000 hab., 2007) et l'Amérique (les îles créolophones).

1.4.4. Les pays de diffusion

Les pays de diffusion tombent dans une catégorie spécifique car souvent il n'y pas de liaison historique avec la France ou de liaison géographique tellement visible comme dans le cas des pays colonisés, mais quand même il y a des personnes qui ont accepté le français comme la « langue de culture ».

Dans certain pays l'adoption du français se repétait au cours de l'histoire plusieurs fois, parfois utiliser comme un moyen de lutte contre le coup du sort. Ainsi, en Roumanie après la Seconde guerre mondiale le français a été réprimé par le russe. Aujourd'hui le français de nouveau gagne une position irréductible et prouve de cette manière le privilège important qu'il y avait traditionnellement occupé. Aussi pour la République tchèque [RT] qui est membre officiel de la Francophonie, le français jouait un rôle important dans les luttes contre la suprématie de l'Autriche-Hongrie et contre le germanisme qui dérangeait la Tchéquie pendant longtemps. On va parler plus précisément des liaisons franco-tchèques et de leur histoire dans le chapitre qui succédera plus tard dans le mémoire.

D'autre part, on est témoin de la progression fascinante du français pendant les dernières décennies dans certains pays, en Bulgarie (7 639 000 hab., 2007) et en Albanie (3 190 000 hab., 2007) par exemple. On pourrait trouver la raison de la revitalisation du français dans la chute du mur de Berlin, autrement dit « le rideau de fer », qui a apporté une atmosphère chaleureuse, ouverte à l'Ouest et avec la libéralisation non seulement des échanges mais aussi de l'intérêt porté aux langues étrangères. (Déniau, 1995)

Il est difficile de préciser l'aire de diffusion, mais on peut s'appuyer sur deux indications principales de la francophonie. Premièrement le nombre de professeurs et d'élèves du français à l'étranger, et deuxièmement la présence des Alliances françaises (organisation privée très dynamique) dans le monde. On va sacrifier à cette organisation la partie pratique finale du mémoire. En plus, la part importante des pays qui sont membres de l'OIF ayant le statut d' « **observateur** » tombent sous cette catégorie. Il s'agit géographiquement surtout de l'Europe centrale (la République tchèque avec 10 506 813 millions d'hab. en 2010), l'Autriche avec la population 8 361 000 millions d'hab. en 2007, la Pologne qui a 38 072 000 millions d'hab. en 2007.

En effet, la description de cette aire qui compose les difficultés à cause de nombreuses différences, confirme que la langue et la culture françaises passent à travers l'ensemble des scissions politiques, raciales, ethniques, géographiques et intellectuelles.

1.5 Conclusion

Pour terminer, il est impossible de dénombrer les peuples qui parlent ou lisent en français. Approximativement, « Quelque 200 millions de personnes sur les cinq continents

parlent le français [...], le français est avec l'anglais l'une des deux seules langues parlées sur tous les continents. »⁵

La Journée internationale de la Francophonie est célébrée chaque année le 20 mars. Un drapeau de la francophonie qui représente aussi bien l'OIF, a été choisi en 1987. C'était un projet de Nigér. Le drapeau exprime les trois devises principales de la Francophonie : **Égalité, Complémentarité et Solidarité**, et représente les cinq continents.[6] On peut y trouver la connexion avec la culture française car la devise Égalité est en même temps la première des devises françaises nationales, alors les pierres fondamentales de civilisation européenne. La troisième devise est un mot clé de la francophonie qu'on a mentionné plusieurs fois dans le texte. Et la Complémentarité désigne le fait que la Francophonie a un impact mondial car les pays francophones s'étendent sur chacun des cinq continents en coopérant.

IMAGE 2 DRAPEAU DE LA FRANCOPHONIE



Source 1 : Wikimedia Commons, Flag of la Francophonie, 2010

Source 2 : www.francophonie.org/-Etats-et-gouvernement-.html, Organisation internationale de la francophonie, 2009

⁵ Selon le Dossier de presse, OIF, « La Francophonie dans le monde 2006 – 2007 » (www-ladocumentationfrancaise.fr) . Mais si on compare le numéro définitif avec une autre source qui dit : « Parlé par 220 millions de locuteurs francophones réels dans le monde, le français a statut de langue officielle, seule ou avec d'autres langues, dans 32 États et gouvernements membres de l'OIF. » (www.wikipédia.fr, Évaluation Organisation internationale de la Francophonie : 2007, 20mars.francophonie.org), on voit que le dénombrement précis est très difficile à faire et il est bon de compter avec des inexactitudes.

2. LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES FRANCOPHONES

2.1 Introduction

L'objectif de notre chapitre sera de montrer la diversité des organisations francophones et leurs activités. Dans le monde, on peut trouver un grand nombre d'organisations et d'associations francophones. Donc il serait bien d'expliquer premièrement cette diversité de la communauté francophone. Puis, dans la partie générale de ce chapitre on va prêter l'attention à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). On va nommer les pays qui sont membres de l'OIF, on va présenter sa politique et ses activités. A la fin de ce chapitre, on va aborder les activités francophones sur le territoire de la République tchèque.

Pour trouver les raisons pour lesquelles on a tant de différentes organisations francophones aujourd'hui, on doit se plonger dans l'histoire après la colonisation. Selon Deniau [1], « Le récent passé colonial de la France lui a démontré que les constructions juridiques entre peuples différents n'étaient pas un gage d'union durable. La France, au milieu du XX^e siècle, a connu trois types de relations juridiques avec ses colonies puis ex-colonies : l'Empire français, l'Union française et la Communauté⁶. Elle a choisi une autre politique en matière de francophonie, qui réunit des peuples et des hommes – anciens colonisés ou non – au-delà des status juridiques ou politiques. »

Cette liberté de la francophonie est le résultat de la prise en compte de son passé colonial. La France ne veut plus évoquer par la langue française l'époque impérialiste. Le principe de la francophonie, c'est de rester ouvert à la diversité des cultures, à la pluralité de la vie et à l'essor de tous les intérêts. En raison de cette volonté de respecter tous les intérêts, on peut comprendre la largeur des organisations francophones. Il n'est pas possible de rassembler les intérêts économiques, culturels et

⁶ **Empire colonial français** (1546-1962), est l'ensemble des territoires ultramarins colonisés par la France. Commencé au XVI siècle, il a connu une évolution très contrastée selon les époques, aussi bien par son étendue ou par sa population ou par sa richesse. Les colonies ont connu différents status et modes d'exploitation.

L'Union française, créée par la Constitution du 27 octobre 1946 dans son titre VIII qui modifie les statuts des colonies. L'Empire colonial français devient l'Union française, et les colonies des départements et territoires d'outre-mer. (fr.wikipedia.org, Colonisation française)

politiques des différents pays sous un organisme unique. La France soutient l'idée de flexibilité des organismes francophones ce qui prouve l'insistance du représentant du gouvernement français lors d'une conférence en 1966 : « La nécessité de voir les choses avec une souplesse suffisante pour que ceux qui se sentent une appartenance à notre culture, puissent au sein de la francophonie, trouver, sans être gênés par des formes juridiques ou politiques, la place qui leur convient sous la forme qu'ils préfèrent et au niveau d'activité où ils entendent se limiter. » (Deniau, 1995)

Selon une proposition de Z. Raková [7], on peut classer les personnes du point de vue de leur francophonie : « Les francophones, qui ont une compétence complète ou suffisante de la langue française pour pouvoir s'en servir dans toutes les situations courantes de communication [...] Les francophones partiels, qui ont une connaissance du français variant [...] ce qui signifie une connaissance partielle⁷. Les non-francophones, qui n'ont aucune connaissance du français qui ne suffise pour la communication. » On voit que les critères pour être classifié comme « francophone partiel » ne sont pas strictes et cette catégorie est très large. Mais aussi à la faveur de la politique de la Francophonie qui soutient son extension, le nombre des francophones continue de croître dans le monde. A notre époque, ce sont aussi des pays non-colonisés qui jouent le rôle essentiel dans les activités francophones. « L'extension politique de la Francophonie fait donc régulièrement baisser le pourcentage des francophones réels dans la Francophonie, puisque les États qui adhèrent désormais à cet ensemble n'ont que des effectifs très faibles de vrais locuteurs du français. » (Raková, 2009) La politique libérale et ouverte de la Francophonie peut avoir ses atouts, mais elle pourrait provoquer certaines critiques auprès de « vrais » francophones.

La politique libérale de la Francophonie est prouvée par exemple par le nombre très variable des membres de chaque organisation ou association francophones. Les organismes et les associations se sont formés sous des formes diverses, souvent grâce aux liaisons personnelles, aux activités des hommes d'État ou aux rapports de travail. On peut les diviser entre celles du secteur public et du secteur privé. En raison de grande nombre des organisations francophones, on va choisir une organisation principale de la Francophonie qui s'appelle l'Organisation internationale de la

⁷ Les francophones – atteignant au moins le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

Les francophones partiels – ayant une connaissance du français entre le niveau A1 et B1 du CERCL (Raková Z., 2009, [7])

Francophonie. On la présentera profondément dans le chapitre suivant. Ensuite, on va parler aussi des organisations francophones et des activités francophones en République tchèque.

2.2 L'Organisation internationale de la Francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie se compose de 70 États et gouvernements, dont 56 membres et 14 observateurs. Ces pays ont la langue française en partage et représentent plus du tiers des États membres des Nations Unies. L'OIF est une organisation du secteur public. C'est une personne morale de droit international public qui possède une personnalité juridique. Le siège de l'OIF se trouve à Paris. [8] L'objectif de ce sous-chapitre sera premièrement de décrire les étapes graduelles de transmission de Francophonie jusqu'à l'OIF contemporaine.

C'était au Niger en 1969, où la première conférence intergouvernementale s'est déroulée. L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) créée par la Convention de Niamey du 20 mars 1970, est la première pierre institutionnelle qui a été nommée en 1995 Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF). Le premier sommet composé des chefs d'État et de gouvernement francophones a eu lieu en France en 1986. La fin du XX^e s'est inscrite dans l'histoire de la Francophonie comme un tournant, la Francophonie a gagné une nouvelle dimension. Elle est consacrée, à partir de cette époque, principalement à la coopération économique et culturelle. En 1995 une nouvelle réforme a abouti à une nouvelle **Charte de la Francophonie** au sommet de Hanoï. Une nouvelle fonction est créée - le premier Secrétaire générale de la Francophonie, pour donner un porte-parole à une organisation aux ambitions de plus en plus politiques. C'est Boutros Boutros-Ghali⁸ qui a été élu à ce poste. Une autre nouvelle réforme intervient en 2005 quand l'AIF constitue l'Organisation internationale de la Francophonie, dirigée sous l'autorité du Secrétaire général, pour simplifier le système institutionnel. [9]

Il serait bien de présenter la structure de l'OIF pour mieux comprendre son fonctionnement. Le dispositif institutionnel de la Francophonie comprend des

⁸ Boutros Boutros-Ghali (né le 14 novembre 1922), est un homme d'État et un diplomate égyptien. Il était le sixième Secrétaire général de l'ONU, de janvier 1992 à décembre 1996. Il est nommé Secrétaire général de la Francophonie de 1997 à 2002. Il a concrétisé ainsi sa proximité diplomatique avec la France sur la scène internationale. (fr.wikipedia.org, Personnalité politique égyptienne)

instances politiques décisionnelles dont les plus hautes sont le Sommet des chefs d'État et de gouvernement qui se réunit tous les deux ans, et le Secrétaire général de la Francophonie, clé de voûte de ce système.

Depuis 2003, le Secrétaire général de la Francophonie est Abdou Diouf⁹. La Francophonie dispose d'un organe consultatif appelé l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Les quatre opérateurs spécialisés de l'OIF sont : l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), la chaîne internationale de télévision TV5, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Université Senghor. [8] Les liaisons entre les différents opérateurs et le Secrétaire général de la Francophonie sont clairement visibles sur l'image 3.

IMAGE 3 L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE ACTUELLE DE LA FRANCOPHONIE



Source : La documentation Française, le système institutionnel de la Francophonie

L'APF est l'assemblée consultative de la Francophonie qui est constituée de sections membres représentant 77 parlementaires ou organisations interparlementaires

⁹ Abdou Diouf (né le 7 septembre 1935), l'ancien président du Sénégal, bénéficie de l'aura particulière d'un « fils spirituel de l'un des pères de la francophonie, Léopold Sedar Senghor. » Abou Diouf a dirigé son pays jusqu'en mars 2000. Son arrivée à la tête de l'OIF marque une étape importante. Il est le premier homme originaire d'Afrique subsaharienne à accéder à cette fonction, créée en 1997, lors du sommet d'Hanoi. (www.rfi.fr)

répartis sur les cinq continents, on l'appelle « le Parlement des parlements francophones ». Son action s'efforce essentiellement de soutenir et de défendre la démocratie, les droits de l'Homme, l'Etat de droit, la promotion internationale du français et la diversité culturelle. L'APF assiste à l'établissement et au renforcement des institutions démocratiques en adoptant des textes transmis aux instances de la Francophonie, par l'organisation de missions de médiation et d'observation électorale. Le Secrétaire général parlementaire de l'APF est Jacques Legendre.

L'AUF a été fondée en 1961 et regroupe 710 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans 85 pays. Elle est présente sur cinq continents. Elle offre beaucoup de programmes de coopération soutenant la formation et la recherche en français. Elle dispose d'un budget de plus de 40 millions d'euros grâce à l'intervention des gouvernements et dans ces dix dernières années l'AUF s'est développée d'une manière inouïe. Le nombre de ses membres a augmenté de plus de 50 % ce qui prouve son prestige dans les milieux universitaires. Le président de l'AUF est Yvone Fontaine. (www.francophonie.org)

L'AIMF est le réseau des élus locaux francophones de 48 pays. Elle joue le rôle de l'opérateur de la Francophonie pour la coopération décentralisée. Son réseau est formé par des villes et des associations de villes au service du développement des collectivités locales. Son objectif est d'améliorer la gestion des municipalités en soutenant les échanges d'expériences et par le financement de projets concrets qui mobilisent son réseau d'experts. [11] L'AIMF est présidée par Bertrand Delanoë qui est en même temps Maire de Paris.

2.2.1 Les membres de l'OIF

On a déjà mentionné dans le chapitre précédent, que c'est au total 70 États et gouvernements qui participent à la Francophonie. Selon leur statut on peut les différencier en États et gouvernements membres de plein droit, en État associés et en États observateurs. Le partage des États selon leur statut mais aussi la procédure de l'adhésion se déroule d'après le document officiel « **Statuts et modalités d'adhésion à la conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage** » qui a été adopté par le IX^e Sommet de la Francophonie à Beyrouth en 2002 et il a été amendé par le XI^e Sommet de la Francophonie à Bucarest en 2006. D'après ce document, les États ayant

le statut de *Membre de plein droit*, participent à l'ensemble des instances de la Francophonie, soit le Sommet de la Francophonie, la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) et le Conseil permanent de la Francophonie (CPF). Ils participent également aux Conférences ministérielles sectorielles de la Francophonie et Commissions du Conseil permanent de la Francophonie (dont la Commission politique, économique, la Commission de coopération et de programmation et Commission administrative et financière). Ces pays sont obligés de payer une cotisation d'adhérant dont le montant est fixé par la Conférence ministérielle. Ils contribuent bénévolement au Fond multilatéral unique (FMU) qui finance des coopérations francophones. Les États de Statut de *Membre associé* assistent au Sommet sans possibilité d'intervenir dans les débats, ils peuvent y participer avec l'accord de la présidence. Puis, ils participent aussi à la CMF, dans les mêmes conditions et au CPF et ses commissions ayant voix délibérative. Ils doivent payer une contribution statutaire à la Conférence ministérielle et ils sont appelés à cotiser volontairement au FMU de même que les membres de plein droit. A la différence d'eux, les membres associés ne peuvent pas se porter candidats pour organiser les réunions des instances de la Francophonie. Les États doivent remplir des conditions strictes pour accéder au statut de membre associé qui est destiné à des États et à des gouvernements pour lesquels la langue française est déjà l'une des langues officielles ou d'un usage courant et habituel et qui reconnaissent les valeurs de la Francophonie. Le troisième groupe est formé par les États de Statut *d'Observateur*. Les observateurs assistent sans intervenir au Sommet, à la Conférence ministérielle et aux sessions du CPF. Les observateurs peuvent être invités à participer aux autres manifestations, par exemple aux conférences ministérielles sectorielles. Ils peuvent contribuer entièrement bénévolement au FMU mais par contre ils sont tenus de cotiser pour les frais du secrétariat en contrepartie de l'utilisation de la documentation à laquelle ils ont libre accès. Dans le souci de privilégier l'objectif d'approfondissement de la communauté francophone, le statut d'observateur peut être accordé à un État ou à un gouvernement à titre pérenne. [12]

Les États et gouvernements qui veulent devenir un des membres de l'OIF, doivent premièrement en faire officiellement la demande. C'est le Sommet de la Francophonie qui a la parole décisive basée sur des recommandations de la Conférence ministérielle. La décision pour l'accession d'un nouvel État intéressé doit être prise à l'unanimité.

Cette condition relativement facile pour devenir un membre de l'OIF avec le statut d'observateur nous amène de nouveau au fait que : « L'extension politique de la Francophonie fait donc régulièrement baisser le pourcentage des francophones réels dans

la Francophonie, puisque les États qui adhèrent désormais à cet ensemble n'ont que des effectifs très faibles de vrais locuteurs du français. Ce constat est valable pour tous les **pays observateur** dans l'OIF, y compris la République tchèque. » (Raková Z., 2009) On peut voir tous les membres de l'OIF sur la carte de l'OIF ci-dessous.

IMAGE 4 CARTE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE



Source : *La documentation Française, la carte des États et gouvernements de la Francophonie*

Sur l'image 4 on peut voir clairement que les États et gouvernements membres de plein droit sont les pays dont le français est la langue maternelle (par exemple en Europe la France, la Belgique) et les pays colonisés dans le passé (par exemple le Canada avec la province de Québec ou les pays d'Afrique de l'Ouest). Par contre, les États observateurs à première vue n'ont pas de liaison historique visible avec le français et ils l'acceptent comme langue de culture (voir le chapitre 1.4.4 Pays de diffusion). Ce sont surtout les pays d'Europe centrale et de l'Est, par exemple la République tchèque, la Pologne et l'Autriche. La liste de tous les États et gouvernements de l'OIF avec leur statut et leur date d'entrée à l'OIF se trouve dans l'annexe 1.

2.2.2 Les objectifs de l'OIF

L'Organisation internationale de la Francophonie a pour mission principale d'améliorer le niveau de vie de ses populations. Elle appuie l'effort des États et des gouvernements pour se développer en consolidant ou en élaborant leurs politiques. Elle mène aussi des actions de politique internationale et de coopération multilatérale. Les **quatre grands objectifs** menés par le Sommet de la Francophonie sont:

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche
- Développer la coopération au service du développement durable [8]

Les objectifs de mission de l'OIF sont donnés dans l'article 1 de la Charte finale de la Francophonie conclue le 23 novembre 2005 : « La Francophonie [...] a pour objectifs d'aider : à l'instauration et au développement de la démocratie, à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits, au soutien de l'état de droit, au respect des droits de l'Homme, à l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations, au rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle, au renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale en vue de favoriser l'essor de leurs économies et à la promotion de l'éducation et de la formation. Le Sommet peut assigner d'autres objectifs à la Francophonie. La Francophonie respecte la souveraineté des États, leurs langues et leurs cultures. Elle observe la plus stricte neutralité dans les questions de politique intérieure. [...] » [9]

L'OIF dans la réalisation de ses buts, collabore avec de nombreuses organisations et associations internationales et locales, comme l'AFAL¹⁰ ou l'UPF. Elle a négocié aussi des ententes de coopération avec l'UE, les Nations Unies et l'Union africaine.

2.2.3 L'Espace économique francophone

Notre objectif sera premièrement d'esquisser le budget de l'OIF pour mieux s'imaginer la grandeur des moyens de financement utilisés par l'OIF. On va prendre

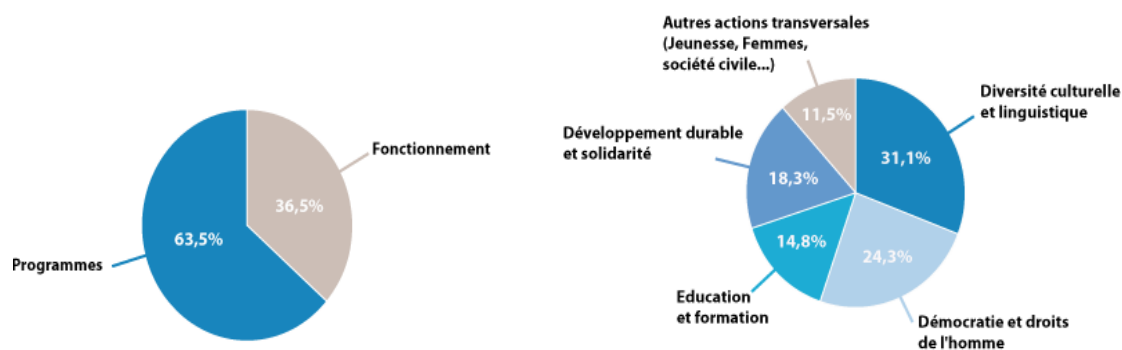
¹⁰ L'AFAL – l'Association francophone d'amitié et de liaison est une union internationale d'associations et d'organisations non gouvernementales qui couvre les domaines les plus divers de la francophonie. Elle compte 120 associations membres, parmi lesquelles l'AUF et l'Alliance française. (www.wikipédia.fr, l'Association francophone d'amitié et de liaison, 2010)

comme exemple les données disponibles de l'année 2007. On verra aussi des destinations financées par l'OIF sur les graphes. Puis on va parler de la coopération entre l'OIF et l'Organisation mondiale du Commerce¹¹ (OMC), comme « synergie exemplaire ».

Le budget de l'année 2007 s'élevait à 79,3 millions d'euros dont 63,5 % étaient alloués par l'OIF aux programmes concrets. [8] C'est le FMU qui recouvre les recettes sous forme de contributions statutaires et des contributions volontaires par chacun des membres de l'OIF. Le montant des contributions est indiqué pour chaque État selon leur différent statut (voir le « Statuts et modalités d'adhésion à la conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage »). En plus, on doit y compter des financements complémentaires versés par des organismes et associations publics et privés qui sont en partenariat avec l'OIF. Le rôle du FMU est donc important, c'est l'outil financier interne de l'OIF et il sert à financer des programmes de coopération multilatéraux. Il répartit le budget vers les opérateurs spécialisés dans le cadre de l'OIF. Mais cette répartition et les manipulations financières doivent être évidemment contrôlées. C'est la Conférence ministérielle de la Francophonie qui adopte le budget ainsi que la répartition du FMU. Puis, le Secrétaire général ordonne les décisions budgétaires en déléguant son ordonnancement à l'Administrateur de l'OIF. [13]

On peut voir la répartition du budget de l'année 2007 et ses dépenses de programme sur les graphiques ci – dessous :

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DU BUDGET ET DES DÉPENSES DE PROGRAMME

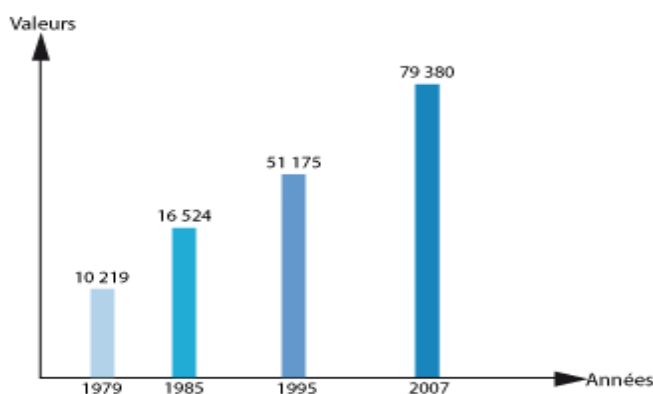


Source : L'Organisation internationale de la Francophonie, Le budget 2009

¹¹ L'Organisation mondiale du Commerce – née en 1995, a pour mission la libéralisation du commerce des biens et des services à l'échelle mondiale. Libéralisation assortie de la création d'une juridiction des conflits commerciaux. Chaque conférence de l'OMC montre avec éclat le nouveau poids de cette organisation, devenue un enjeu majeur dans les relations Nord-Sud, mais aussi dans les débats qui traversent la société civile. (www.ladocumentationfrancaise.fr, l'Organisation mondiale du Commerce)

On a déjà mentionné que l'OIF mène une politique d'extension de la Francophonie. Cela signifie, que l'objectif privilégié est l'approfondissement de la communauté francophone. Cette tentative se traduit non seulement par l'augmentation des membres de l'OIF mais aussi en même temps par l'augmentation de son budget. On peut comparer l'évolution du budget de 1979 à 2007 en voyant que son augmentation est vraiment énorme. Les différences visibles dans le budget sont provoquées par l'entrée des États à l'OIF surtout dans les « années fortes », par exemple en 2004, c'est au total 7 pays qui sont devenus membres. Ils représentent 10 % de l'OIF. En 1999, c'est l'intégration de 5 pays, parmi eux aussi la République tchèque (voir annexe 1, La liste des États de l'OIF).

GRAPHIQUE 2 ÉVOLUTION DU BUDGET DE L'OIF DE 1979 - 2007 (EN MILLIONS D'EUROS COURANTS)



Source : L'Organisation internationale de la Francophonie, *Le budget 2009*

Un objectif parmi les quatre principaux menés par le Sommet de la Francophonie, c'est de développer la coopération au service du développement durable et solidaire de la planète. Dans l'esprit de cette grande mission, l'OIF a développé pendant les dernières années la coopération avec l'Organisation Mondiale du Commerce qui a été souligné en 2005 par Abdou Diouf, le Secrétaire général de l'OIF. Leur partenariat se base sur l'oeuvre ensemble à intégrer des pays en voie de développement (PVD) et des pays les moins avancés (PMA) dans une économie mondiale de plus en plus compétitive en raison de la globalisation mondiale. Le partenariat entre l'OIF et l'OMC est dirigé par M. Madou Sangueh qui est à la tête de la *Direction du Développement durable et de la Solidarité de l'OIF* et par M. Jean-Marc Fortin qui est à la tête de l'*Institut de Coopération Technique et de la Formation de l'OMC*. On peut être étonné par la décision de l'OIF et de l'OMC de soutenir surtout le développement technique aux PVD et aux PMA. La réponse à cette question nous est donnée par Abdou Diouf dans sa déclaration à l'occasion du dixième

anniversaire de la fondation de l'OMC : « [...] Car nous savons tous que l'univers des relations commerciales est un univers sans cesse en mouvement, où la négociation est permanente : il est nécessaire que les acteurs y disposent d'une boussole et de cartes accessibles à tous. C'est pourquoi nous portons la plus grande attention à l'assistance technique et au renforcement des compétences dans les pays les moins avancés. » [14]

Deux projets de l'OIF sont concernés par la coopération entre l'OIF et l'OMC. Ils sont appelés le « **Projet Rexpaco** » et le « **Projet Hub & Spokes** ». Le signe de Rexpaco signifie le « *Renforcement de l'Expertise francophone en négociations d'accords commerciaux* ». Le Projet Hub & Spokes a comme but le « *renforcement des capacités des pays ACP (Afrique-Caraïbe-Pacifique) en formulation, négociation et mise en oeuvre de politiques commerciales* » [14] C'est au total 77 pays qui composent l'ACP. L'aide aux pays ACP se repose sur l'expertise de haut niveau géré par l'OIF, sur le territoire des pays, qui permet de maîtriser le processus de formulation, de négociation et de réaliser des politiques commerciales. Le soutien permanent pour les pays ACP est important pour l'UE, car les pays ont engagé des négociations avec l'UE de l'année 2002 : « les accords de partenariat économique avec l'UE ». L'engagement spécifique de l'OIF et de l'UE dans ce projet est évident. Le Fonds européen du Développement (FED) a réparti de budget 8,2 millions d'euros, sur 4 ans, entre l'OIF (1,4 millions d'euros) et l'UE (6,8 millions d'euros) au bénéfice de 23 pays africains¹². En raison des résultats positifs du projet Hub & Spokes, l'OIF et la Commission européenne se sont décidées de prolonger la durée du projet jusqu'au 31 décembre 2010. [14]

Pour terminer ce chapitre, il serait bien de mentionner la liaison importante entre l'OIF et le Forum Francophone des Affaires (FFA) créé en 1987 au Sommet des chefs d'États et de gouvernements francophones qui est une seule organisation économique qui est associée à l'OIF. Le rôle joué par le FFA est de réunir les acteurs économiques des pays de l'OIF, et au champ d'action économique et politique de faciliter l'épanouissement des échanges et des relations entre des acteurs économiques privés et publics. Le FFA est le premier réseau d'entreprise mondial en raison de ses accords qui sont négociés pas seulement dans les pays francophones mais aussi dans les pays hispanophones, arabophones et lusophones.

¹² Pays bénéficiant du projet Hub & Spokes : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Gabon, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo. ([www.espace-economique.francophonie.org/PAYS – BENEFCIAIRES,168.html](http://www.espace-economique.francophonie.org/PAYS-BENEFICIAIRES,168.html))

2.2.4 Les activités culturelles et sportives : « Les Jeux de la Francophonie »

Les Jeux de la Francophonie sont le plus grand événement sportif et culturel de la Francophonie. Ils constituent sans doute une composante essentielle et hautement symbolique de la communauté francophone. Ils se sont inscrits avant tout comme le signe de la Solidarité entre les peuples, de l'Excellence et de la Diversité culturelle [15]. Ces valeurs principales des Jeux de la Francophonie sont alliées à d'autres valeurs universelles de la Francophonie : la Paix, la Fraternité, la Démocratie, la Coopération, le Développement et l'Ouverture. La participation des Jeux est réservée à la jeunesse francophone. Tous les membres et tous les États observateurs de l'OIF y participent, donc au total 70 États. Les Jeux se déroulent tous les quatre ans et c'est Nice en France qui est la ville hôte en 2013 des VII^{es} Jeux de la Francophonie.

Les Jeux ont débuté à l'occasion du deuxième Sommet de la Francophonie en 1987 où l'idée de fonder un événement où la jeunesse serait mise en valeur a été adoptée par les Chefs d'États et de gouvernements. En raison du contenu très riche des Jeux, on pourrait les comparer au temps des Jeux olympiques de l'Antiquité. En plus des compétitions sportives ce sont aussi des concours culturels qui sont associés aux disciplines. L'idée des Jeux était novatrice pour la manière par laquelle les pays hôtes sont choisis. Il a été décidé d'alterner le lieu des Jeux entre un pays du Sud et un pays du Nord. Les premiers Jeux de la Francophonie se sont passés à Cassablanca et Rabat en 1989. [16]

L'alliance du sport, de l'art et de la langue française pendant les Jeux de la Francophonie, est un projet unique au monde. Le français est un moyen de dialogue entre les participants des épreuves sportives et des concours culturels et le public. Les Jeux ont de nombreux buts, parmi lesquels :

- « Contribuer à la promotion de la paix et du développement à travers les rencontres et les échanges entre jeunes francophones »
- « Permettre le rapprochement des pays de la Francophonie et constituer un facteur de dynamisation de sa jeunesse des pays en contribuant à la solidarité internationale dans le respect de l'égalité des genres »
- « Faire connaître l'originalité des cultures francophones dans toute leur diversité et développer les échanges artistiques entre les pays francophones »

- « Favoriser l'émergence de jeunes talents artistiques francophones sur la scène artistique »
- « Contribuer à la promotion de la langue française » [16]

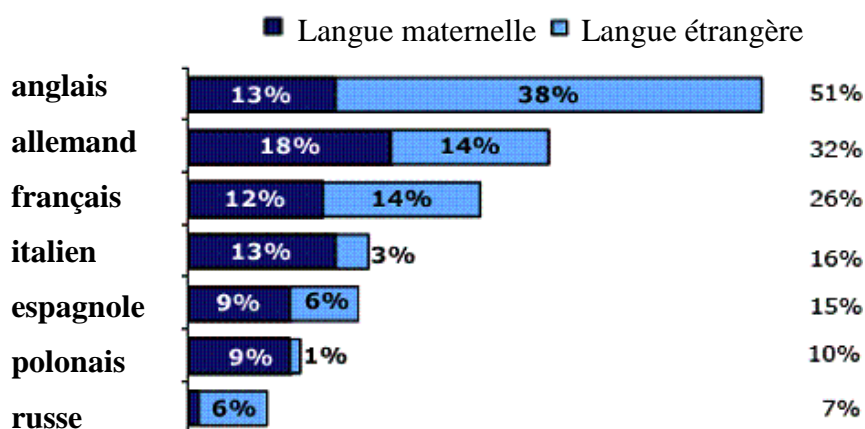
Les Jeux de la Francophonie sont organisés par deux organes. Premièrement c'est le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) dont la direction se compose de quatre membres, le directeur du CIJF est Mahaman L. Sériba. Le CIJF est sous la tutelle de l'OIF. Le deuxième organe des Jeux, c'est le Comité national des Jeux de la Francophonie qui est dirigé chaque fois par le gouvernement du pays hôte. Les États qui veulent participer au Jeux, doivent remplir une seule condition – être membre ou observateur de l'OIF. Depuis la naissance des Jeux, le nombre de participants a progressivement grossi. On peut comparer les premiers Jeux de la Francophonie où 900 athlètes et 600 artistes y participaient aux Jeux des dernières années avec la présence de 3 500 sportifs et artistes de 70 pays participants. (www.jeux.francophonie.org)

Le fait que les Jeux de la Francophonie sont devenus une fête francophone mondiale est confirmé par l'intérêt de la presse internationale, par la télédiffusion en direct et la radiodiffusion. On peut nommer quelques grands médias comme CFI qui est l'acteur français de la coopération internationale en matière de médias, TV5 (la première chaîne mondiale de télévision en français), RFI (la première radio française d'information internationale), Africa n° 1, la Radio Télévision Canada ou la BBC. [16] La médiatisation est donc assurée à travers le monde. Mais d'un autre côté il serait bien de se poser une question : Les Jeux de la Francophonie, s'adaptent-ils vraiment à la conscience des peuples francophones ? Pour trouver la réponse, il serait bien de se souvenir du conflit de la politique de l'extension francophone. On ne peut pas proclamer aujourd'hui que chaque homme qui fait partie de la Francophonie est vraiment un « francophone réel ». L'idée inquiétante est prononcée aussi par Robert Chaudenson : « La Francophonie est de moins en moins francophone puisqu'elle regroupe des peuples où les francophones réels sont très minoritaires. » [7] On doit accepter le fait, que c'est la volonté des États et des gouvernements de faire la demande officielle à l'OIF pour devenir membre. Et ce sont aussi seuls les États ou les gouvernements qui peuvent s'inscrire aux Jeux de la Francophonie, non les artistes ou les athlètes. Il est clair qu'il est très possible que la plupart des habitants des États ou des gouvernements qui ont le statut observateur, n'ont pas vraiment à la conscience l'existence des Jeux. Même si leur État a adopté la langue française comme la langue culturelle, elle n'est pas l'une des langues officielles ou d'un

usage courant et habituel. Aussi on peut prendre en considération que la tradition des Jeux de la Francophonie n'est pas encore longue, car elle date de 1987. C'est donc un autre facteur qui baisse la probabilité que tous les francophones connaissent la fête des Jeux.

Il serait bien de poser une autre question : Comment résoudre cette problématique ? Ce sont les médias qui peuvent le plus influencer cette situation. Si les médias nationaux des pays observateurs s'engagent plus à la promotion des Jeux de la Francophonie, les peuples seraient plus informés sur cet événement et puis aussi des entreprises nationales ou locales de ces États auront envie de s'engager aux Jeux par leur sponsoring qui seraient pour eux dans ce cas avantageux. On a déjà cité quelques multimédias qui diffusent le déroulement des Jeux, ce sont des médias plutôt internationaux qui ont des émissions en français comme TV5 ou RFI. L'importance de faire engager des médias nationaux est bien fondé par le fait, que la part importante de la population des pays de l'OIF sont des francophones partiels et des non-francophones. On peut prendre comme exemple la situation linguistique dans l'UE, où 14 pays sont en même temps des membres de l'OIF : la France, la Belgique, l'Autriche, la Bulgarie, la Grèce, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie. Selon des données statistiques de l'Eurobaromètre spécial l'anglais est le plus utilisé en Europe et en seconde place il y a le français et l'allemand, seulement avec 14 %.

GRAPHIQUE 3 LANGUES LES PLUS UTILISÉES À L'UE



Source: Eurobaromètre, *Les Européens et leurs langauges* [17]

On peut déduire du graphique que 14% de la population de l'UE est capable de comprendre le français. C'est donc la population qui pourrait regarder les multimédias français ou francophones comme TV5. Heureusement selon l'Eurobaromètre, le niveau des connaissances linguistiques s'améliore, par exemple on remarque l'augmentation de 3% de

ceux qui parlent très bien français entre 2001 et 2005. Selon Jan Kohout [18], Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères de la République tchèque, la République tchèque fait partie des pays les plus dynamiques en Europe centrale en ce qui concerne le nombre de personnes qui désirent étudier le français, la culture française et francophone. Donc, l'avenir du français est selon ces affirmations positives.

Enfin, la solution proposée dans le texte pour résoudre cette problématique pourrait fonctionner, mais elle peut soulever des débats. Il est mieux d'apporter certains efforts pour promouvoir les Jeux de la Francophonie grâce à l'engagement des médias nationaux et locaux ou plutôt cibler les efforts pour la promotion de l'enseignement du français et aviser des habitants sur la culture riche francophone des pays de l'OIF ?

Pour conclure, on a présenté les différentes activités francophones dans le monde, surtout sous la direction de l'OIF, et maintenant on va présenter les activités francophones en République tchèque. Ce sujet central du chapitre suivant a comme but de confirmer ou de refuter l'hypothèse que les Tchèques ont conscience de l'existence du phénomène de la Francophonie et de sa culture variée.

3. LES ACTIVITÉS FRANCOPHONES EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

3.1 Les activités économiques

Premièrement on va parler des relations économiques franco-tchèques qui ont une tradition profonde. Des relations étroites réciproques existaient dès le XIV^e siècle, mais notre intérêt dans ce chapitre seront les relations économiques récentes et contemporaines, donc au XX^e et au XXI^e siècle. Puis on va parler des relations économiques dans le cadre de la Francophonie, surtout de la collaboration du Comité national tchèque et du Forum Francophone des Affaires qu'on a déjà mentionné dans la partie précédente (voir 2.2.3 L'Espace économique francophone) et qui est la seule organisation économique associée à l'OIF.

Aujourd'hui la République tchèque est un partenaire majeure de la France dans l'économie en ce qui concerne l'Europe centrale (avec la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie et la Slovaquie, donc les pays concernés par l'élargissement de l'UE). Il serait bien de montrer quelques données pour bien imaginer la coopération entre ces deux États. En 2008, la République tchèque : « Comptait pour 22% du stock d'investissements directs français dans cette zone (21 milliards d'euros), derrière la Pologne (53%) et devant la Hongrie (15%). La RT recevait 20% des exportations françaises vers cette zone (16 milliards d'euros), deuxième après la Pologne (42%), et elle contribuait à 25% des importations françaises en provenance de cette zone (18 milliards d'euros), contre 35% pour la Pologne. » [19] Les relations étroites sont confirmées aussi par la présence économique française, surtout en Bohême, qui forme 480 sociétés employant 100 000 personnes. Il s'agit surtout de l'industrie qui domine avec 70% des sociétés, puis les activités de distribution et commerciales avec 20%, mais aussi les services financiers et non-financiers, dans ce cas 10%. En 2005, la France était le cinquième plus grand investisseur en République tchèque. La présence des entreprises françaises implantées en République tchèque est apparente et on peut dire avec exagération que chaque consommateur tchèque connaît des marques principales comme les yaourts **Danone** et **Yoplait** (industrie alimentaire), un laboratoire tchèque **Zentiva** sous contrôle de Sanofi Aventis (industrie pharmaceutique), **Komerční Banka** qui est l'une des principales filiales de la Société Générale dans le monde (banques), **Axa** qui propose toute la gamme de produits d'assurance, **Accor-service** qui offre deux produits en RT, les avantages au

salariés (tickets restaurant) et les récompenses et motivation (tickets compliments). Après le rachat du **Exit group** (numéro 4 sur le marché tchèque) en 2009, l'Accor-service est devenu le premier opérateur de ce secteur. Le group **Lagardère** contrôle quelques chaînes de radio dont par exemple **Frekvence 1** et **Evropa 2** et dans l'industrie automobile c'est la distribution de **Peugeot, Citroën, Renault** et **Michelin** ce qui concerne la production des pneus. Donc on voit que les entreprises françaises sont implantées dans des domaines variés de l'industrie et du commerce et possèdent des marques bien connues par les consommateurs sur le marché tchèque. [20]

L'échanges commerciaux et les investissements directs entre la France et la République tchèque seront toujours renforcés au futur en raison de deux facteurs clés, premièrement c'est l'attractivité de l'économie tchèque et deuxièmement ce sont des résultats positifs des entreprises tchèques au niveau international. On a dit au début du chapitre que les relations franco-tchèque sont bilatérales alors on va ajouter aussi une donnée sur le volume des investissements tchèques en France qui était 614 millions d'euros en 2008. [19]

On a mentionné que la tradition des relations franco-tchèque est profonde. On peut évaluer leur développement selon le tableau suivant qui nous montre le nombre des accords conclus entre la République tchèque et la France et des sujet des accords entre l'année 1964 et 2008:

TABLEAU 1 LA LISTE DES ACCORDS ET DES TRAITÉS

16.01.1964	16.01.1964	République Tchèque	Paiement (succession Tchécoslovaquie)
29.06.1965	29.06.1965	République Tchèque	Coopération scientifique et technique (Succession Tchécoslovaquie)
30.05.1967	30.05.1967	République Tchèque	Convention vétérinaire (succession Tchécoslovaquie)
17.10.1967	17.10.1967	République Tchèque	Avenant à la convention du 12 octobre 1948 (Succession Tchécoslovaquie)
17.10.1967	17.10.1967	République Tchèque	Avenant à l'accord complémentaire à la convention du 12 octobre 1948 (Succession Tchécoslovaquie)
17.10.1967	17.10.1967	République Tchèque	Assurances sociales des étudiants (Succession Tchécoslovaquie)
26.10.1967	26.10.1967	République Tchèque	Accord culturel (succession Tchécoslovaquie)
17.10.1967	17.10.1967	République Tchèque	Allocation supplémentaire (Succession Tchécoslovaquie)
06.03.1968	06.03.1968	République Tchèque	Coproduction et échanges cinématographiques (succession Tchécoslovaquie)

21.09.1968	21.09.1968	République Tchèque	T.I.R. (succession Tchécoslovaquie)
22.01.1969	22.01.1969	République Tchèque	Convention consulaire (Succession Tchécoslovaquie)
23.02.1970	23.02.1970	République Tchèque	Coopération économique dans le domaine des industries (Succession Tchécoslovaquie)
08.10.1970	08.10.1970	République Tchèque	Appellations d'origine (Succession Tchécoslovaquie)
01.06.1973	01.06.1973	République Tchèque	Doubles impositions en matière d'impôts sur les revenus (Succession Tchécoslovaquie)
03.05.1978	03.05.1978	République Tchèque	Tourisme (Succession Tchécoslovaquie)
10.05.1984	10.05.1984	République Tchèque	Entraide judiciaire et exécution des décisions (Succession Tchécoslovaquie)
23.01.1986	23.01.1986	République Tchèque	Coopération économique, industrielle et technique (succession Tchécoslovaquie)
13.09.1990	13.09.1990	République Tchèque	Encouragement et protection réciproques des investissements (succession Tchécoslovaquie)
10.07.1990	11.07.1990	République Tchèque	Suppression des visas de court séjour (succession Tchécoslovaquie)
13.09.1990	13.09.1990	République Tchèque	Échanges dans le domaine de la jeunesse (succession Tchécoslovaquie)
13.09.1990	13.09.1990	République Tchèque	Formation (succession Tchécoslovaquie)
13.09.1990	13.09.1990	République Tchèque	Centres culturels (Succession Tchécoslovaquie)
01.10.1991	01.10.1991	République Tchèque	Entente et amitié (succession Tchécoslovaquie)
19.06.1995	16.05.1995	République Tchèque	Succession en matière de traités conclus entre la France et la Tchécoslovaquie
13.02.1996	13.02.1996	République Tchèque	Prévention, recherche et poursuite des fraudes douanières
02.04.1997	02.04.1997	République Tchèque	Coopération en matière policière
28.04.2003	28.04.2003	République Tchèque	Doubles impositions et évasion et fraude fiscales
15.02.2005	15.02.2005	République Tchèque	Échange et protection réciproque d'informations classifiées
18.06.2007	18.06.2007	République Tchèque	Coopération dans le domaine de la sécurité civile
16.06.2008	16.06.2008	République Tchèque	Partenariat stratégique
16.08.2008	16.08.2008	République Tchèque	Coopération scientifique et technologique
16.08.2008	16.08.2008	République Tchèque	Création d'un Forum universitaire franco-tchèque

Source : *La France en République tchèque, Relations franco-tchèque, Histoire* [21]

Grâce à ce tableau on peut se rendre compte du rapport entre des événements historiques qui se sont passés sur le territoire de la République tchèque et du renforcement ou de l'affaiblissement des relations franco-tchèques en vertu du nombre des accords conclus. Les années marquées en noir sont les années dans lesquelles le nombre des accords négociés est plus élevé. Premièrement c'est l'année 1967 alors l'époque de communisme. Mais la période autour de cette année est marquée par des efforts d'installer une réforme économique, un projet de quelques économistes (à la tête Ota Šik), qui a eu pour but de limiter la planification directive et de renforcer des éléments du marché. Alors, il

s'agit de la détente générale « le Printemps de Prague » dans la société qui explique aussi le nombre supérieur des accords créés entre la France et la Tchécoslovaquie. Cette période finit par l'occupation de la RT par les forces du pacte de Varsovie au mois d'août en 1968 et l'arrivée de la normalisation. Il serait bien d'ajouter qu'après la normalisation de nombreux francophiles s'exilèrent dont le célèbre écrivain Milan Kundera et les classes tchécoslovaques du lycée Carnot de Dijon ont été fermées. La seconde année marquée dans le tableau c'est 1990, donc la période toute de suite après la chute du régime totalitaire qui a démarré le procès de « décommunisme » et de démocratisation : « la révolution de velours ». Cet événement a démarré le renouvellement des relations franco-tchèques qui étaient pendant le communisme réprimées. Il se concrétisait quand M. Gorbatchev a lancé la « perestroïka »¹³. C'est dans ce contexte que M. François Mitterand, Président de la République française s'est rendu en Tchécoslovaquie en 1988. La révolution de velours marquait le retour à des relations bilatérales de qualité. [21] En plus des accords franco-tchèques, il y a l'entente sur la coordination vers l'intégration dans la Communauté européenne qui a été négociée. Depuis le premier mai 2004, la RT est membre de l'UE. La dernière année 2008 est l'année de partenariat de la France et la République tchèque dans l'UE, elles étaient tour à tour chargées de sa Présidence. Cette perspective constituait une occasion exceptionnelle de renforcer la coopération bilatérale à tous les niveaux et dans tous les domaines.

On a parcouru l'histoire récente de la Tchéquie pour montrer la liaison étroite des événements politiques dans le pays avec ses relations économiques envers les autres États, dans ce cas envers la France. J'ai commencé ce chapitre par la description des relations économiques franco-tchèques car on peut trouver facilement des liaisons nombreuses à travers l'histoire. C'est aussi la raison pourquoi la plupart des gens en RT ont l'attitude positive envers la France et connaissent bien ce pays. Mais maintenant on va parler des relations économiques francophones sur le territoire tchèque qui n'ont pas une aussi longue tradition. Est-ce que ce fait influence la présence des activités francophones ? Pour trouver la réponse on va présenter le réseau du FFA et le Comité National Tchèque du Forum Francophone des Affaires (CNTFFA).

Le CNTFFA est membre du FFA dont le siège exécutif est le Bureau International du FFA (BIFFA) qui est établi à Paris. La mission du CNTFFA a comme but de : « Développer les relations dans les domaines du commerce, de l'industrie, de la culture et

¹³ Perestroïka – nom donné aux réformes économiques et sociales de Mikhaïl Gorbatchev menées d'avril 1985 à décembre 1991 en Union soviétique.

de la politique et cela avec tous les pays de la Francophonie ainsi que de renforcer les liens unissant la République tchèque à l'espace universel francophone. » [22] On a déjà mentionné l'importance du FFA car c'est la seule organisation à vocation économique à être considérée par le Sommet de la Francophonie comme institution. C'est le réseau d'entreprises constitué en forme des comités nationaux. Le comité national en RT du FFA est justement le CNTFFA qui a été créé en 2002 et son siège est à Prague. En plus de ses buts ambitieux nommés en haut de la page, le CNTFFA a aussi signé deux memorandum en 2002 dont le premier avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) de la RT et le second avec le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) de la RT. Pourquoi cette double coopération ? Pour apporter une nouvelle dimension au développement des relations déjà existantes entre la RT et la Francophonie. Le secteur de coopérations entre le CNTFFA et ces deux ministères se base par exemple sur :

- « Soutien de la dimension politique extérieure des activités du CNTFFA »
- « Publicité du CNTFFA à l'étranger »
- « Coordination des activités du CNTFFA avec les activités de politique extérieure du MAE et du MIC »
- « Participation aux actions importantes des sujets francophones sur le territoire de la République tchèque, ainsi qu'à l'étranger » [23]

Le CNTFFA aide avec ses partenaires des intéressés, qui veulent intervenir sur le marché tchèque, à obtenir des informations et à faire avancer les choses. On peut nommer quelques partenaires d'entre eux comme le Ministère des Finances, la Mairie de Prague, la Société Générale, le CzechTrade, le ČEZ Groupe, le European Network Company ou l'Institut français de Prague.

Pour terminer, les activités économiques francophones sur le territoire tchèque sont assurées surtout grâce au fonctionnement du réseau FFA qui a sa représentation aussi en RT. C'est un appui pour ceux qui veulent faire du commerce sur le marché tchèque mais aussi le CNTFFA est la base idéale pour des industriels et des commerçants des pays francophones qui cherchent un équipement technique ou industriel pour l'importation dans ses pays francophones. Si on additionne à cela la liaison du CNTFFA avec le MIC et le MAE il est clair que cette collaboration aide au renforcement des relations entre la collectivité francophone et la République tchèque. Bref, tout est interconnecté et chacun peut puiser de cette relation des aspects positifs.

3.2 Les activités culturelles – Alliance française

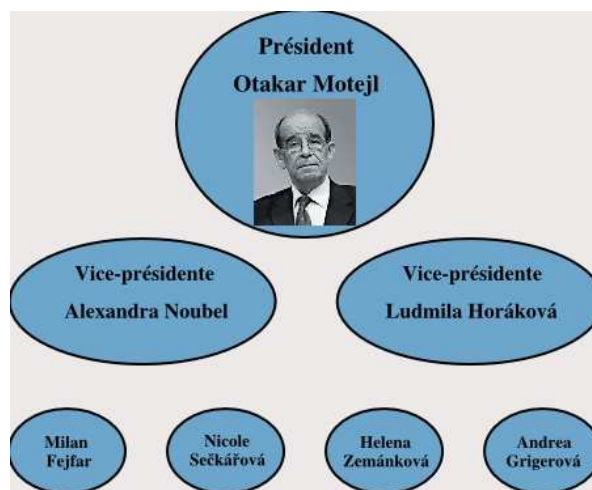
Beaucoup d'événements culturels se passent en République tchèque chaque année : ce sont différents festivals du film français ou du théâtre francophone, des lectures des auteurs français ou francophones, des compétitions scolaires ou sportives avec le thème francophone ou des concerts. Ces activités qui se passent pendant toute l'année ont des lieux d'organisation très variés mais globalement on peut dire que le foyer des événements se situe principalement autour des institutions, des alliances et des cercles français. Car les événements sont nombreux, je me suis décidée de choisir pour la description dans ce chapitre des organisations françaises actives en RT qui sont à mon avis les plus connues ou les plus importantes. C'est bien sûr l'Institut français de Prague et les Alliances françaises qui en font partie. Avec le soutien régulier de l'Ambassade de France en République tchèque, ils organisent et participent aux événements culturels dans de nombreuses villes. Le but de ce chapitre n'est pas de nommer toutes les activités françaises et francophones en RT mais de cibler notre attention sur la pierre de fondation de la culture française chez nous et aussi de montrer que les Tchèques sont capables d'absorber la culture francophone surtout via la culture française. Donc, dans le texte suivant je vais décrire premièrement le fonctionnement de l'Alliance française (AF) et secondement quelques événements culturels auxquels elle participe en prenant comme exemple l'Alliance française de Brno. On va s'appuyer aussi sur l'entretien du Directeur de l'Alliance française de Brno, Cyril Delalande, et sur l'interview du Coordinateur général des Alliances françaises en République Tchèque, Michel Wattremez pour répondre à la question pourquoi les Tchèques sont attirés par la langue et la culture françaises, si l'intérêt a tendance à diminuer ou de croître et comment on peut envisager l'avenir.

Selon Raková [7] : « Les débuts de la francophonie de la population tchèque sont liés avec la naissance d'établissements de toutes sortes, destinés à la diffusion de la langue et de la culture françaises. [...] Ensuite, il s'agit des associations et des organisations francophiles et/ ou francophones dont l'objectif est de cultiver la langue et la culture françaises sur le territoire tchèque : Alliances françaises et Cercles français, Institut français de Prague, Maisons de France et d'autres. » L'Alliance française a été fondée en juillet 1883 sur tous les points du globe. Elle a été approuvée par arrêt du Ministre de l'Intérieur en date du 24 janvier 1884 et elle a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du Président de la République en date 23 octobre 1886. [26] La

première Alliance française s'est établie à Paris. Les raisons de sa fondation et de son élargissement dans le monde entier sont les suivantes : historiquement, suite à la défaite des Français face au Prussiens en 1870, quelques hommes ont décidé qu'il fallait promouvoir le rapprochement des peuples et éviter ainsi de nouvelles guerres grâce au partage de valeurs communes autour de la culture, et notamment de liens qui peuvent provoquer la culture française et maintenant aussi francophone et le français. [27] Aujourd'hui, elle accomplit deux missions principales : l'organisation des événements culturels et l'enseignement du français.

Selon la forme juridique officielle de l'Alliance française en RT, c'est une association à but non lucratif tchèque, donc une association de droit local, qui : « permet de travailler avec la France, avec tous ceux qui apprennent, utilisent la langue française et c'est en même temps l'occasion dans les villes de province hors de Prague de nouer des relations utiles et amicales entre tous les Tchèques et tous les Français, c'est donc une association qui ne dépend pas d'un État, qui simplement dépend de ses membres, d'un président, d'un directeur et d'un comité [...] qui va organiser des activités de cette Alliance. » [28] Il existe actuellement six Alliances françaises en République tchèque : à Brno, à České Budějovice, à Plzeň, à Liberec, à Ostrava et à Pardubice. Donc on voit, qu'elles se situent dans toutes les zones de la RT. Selon l'entretien avec M. Delalande [26], on sait qu'une nouvelle structure a remplacé en 2005 le dernier réseau des Alliances françaises, c'est maintenant la fondation Alliance française qui s'occupe du réseau mondial (à la place de l'Alliance française de Paris). Il est important de savoir que l'AF locale ne doit pas rendre compte à la fondation, c'est surtout le conseil d'administration de l'Alliance locale qui a la parole décisive et détermine la vie de l'association.

IMAGE 5 L'ORGANIGRAMME DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AF À BRNO



Source : Alliance française de Brno, Organigramme, le conseil d'administration de l'AF [24]

A la tête du Conseil d'administration de l'Alliance de Brno, il y a M. Otakar Motejl qui est juriste et politicien tchèque, personne très respectée et reconnue dans toute la République, en même temps en fonction de Médiateur de la République élu en 2000 et réélu en 2006.

En ce qui concerne les finances, C'est le Ministère des Affaires étrangères en France qui subventionne le fonctionnement des Alliances françaises en RT. Premièrement, il verse ses cotisations à l'Ambassade française de Prague qui les redistribue à chaque AF en RT et à l'Institut français de Prague. Même si la somme des cotisations envoyée est toujours la même, elle baisse car les cotisations sont en euros et la couronne tchèque pendant les dernières années s'est raffermi. Mais en réalité, l'AF doit s'autogérer à 85% du budget elle-même. Des cotisations des membres de l'AF (qui doivent payer la taxe annuelle) ne forment que la partie minoritaire du budget. Ce sont les donateurs privés qui jouent le rôle important. Parmi les donateurs privés de l'AF de Brno, il y a la Société générale qui sponsorise aussi avec le groupe d'Ondeo des actions culturelles. Ce système français, d'avoir plusieurs différents objets à l'étranger (l'Ambassade française, les Alliances françaises et l'Institut français) pour propager la langue et la culture françaises qui se font concurrence les uns aux autres, est unique au monde. La différence principale dans les activités de l'AF et l'Ambassade est qu'à l'Ambassade, il y a la prédominance de la France en ce qui se concerne ses intérêts alors que l'AF a pour but de diffuser non seulement la langue française mais aussi la culture française et francophone. N'ayant pas beaucoup de moyens, il serait bon de mentionner que la volonté de toutes les associations est de coopérer et de travailler ensemble pendant les différentes actions culturelles. Les six AF en République tchèque sont reconnues dans le réseau mondial pour être très dynamiques. [27]

Se référant à sa deuxième mission, l'Alliance française de Brno organise chaque année des concerts, des projections de films, des spectacles de théâtre, des expositions et des dégustations pour le public et elle accueille des artistes francophones. Le festival **Bonjour Brno** qui commence par les **Journées de la Francophonie** est l'événement le plus connu. La treizième édition des Journées de la Francophonie en RT a été ouverte cette année le 19 mars à Prague et la sixième édition des Journées de la Francophonie dans le cadre de la semaine francophone à Brno a eu lieu du 24.3. au 26.3. On voit, que c'est une action culturelle qui se déroule successivement à travers la RT, et elle se passe aussi dans les villes où des Clubs franco-tchèques sont établis, comme Hradec Králové, Kladno, Ústí nad Labem ou Zlín. [29] Car le festival Bonjour Brno est l'événement culturel principal,

pour l'AF de Brno, elle entreprend une large campagne publicitaire afin de le promouvoir. Selon des données du Bilan des Journées Culturelles Bonjour Brno 09 [30] : « un spot video a été diffusé, une bannière a été installée sur le balcon de l'Alliance, 700 affiches et 4 000 brochures ont été affichées et distribuées dans toute la ville [...] » En plus des partenaires médiatiques (la télévision régionale, des radios, des journaux, des programmes) qui ont largement contribué à une médiatisation du festival, l'AF dispose d'un site internet pour Bonjour Brno. Dans le tableau ci-dessous on peut voir le taux de fréquentation du site :

TABLEAU 2 LE TAUX DE FRÉQUENTATION DU SITE BONJOUR BRNO 2009

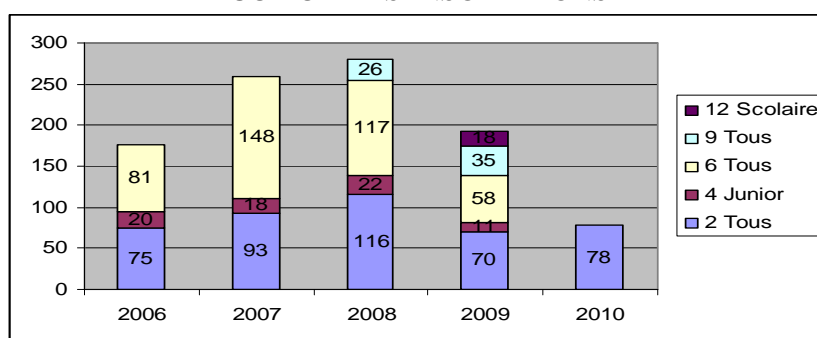
	2008	2009	Variation
Pages vues	34 752	40 939	17,80%
Visites	5 865	7 726	32,00%
Entrantes	4 515 (77%)	5 476 (70,9%)	
Passantes	1 350 (23%)	2 250 (29,1%)	
Visiteurs	5 361	6 835	27,00%

Source : Bonjour Brno 09, Bilan des Journées Culturelles de l'Alliance française de Brno

Si on compare les données dans le tableau on voit qu'elles sont en augmentation même que le taux de visites entrantes est un peu plus faible en 2009 qu'en 2008. Le nombre de visiteurs du festival Bonjour Brno augmente ce qu'on peut expliquer par l'intérêt croissant de la culture française et francophone.

Se référant à sa première mission de diffuser la langue française, l'AF offre des cours de grammaire et de conversation à ces étudiants employant aussi des professeurs d'origine francophone (français, belge, algérien...). En plus, elle propose aux étudiants la possibilité de finir leur étude par un examen DELF/DALF et d'obtenir par cette manière des diplômes, des certificats, reconnus dans le monde.

GRAPHIQUE 4 ALLIANCE FRANÇAISE BRNO DELF/DALF 2006-2010 FÉVRIER, CUMUL DES INSCRIPTIONS



Source : Alliance française de Brno

Le nombre des membres de l'AF de Brno est plutôt stable et on voit que selon les données dans le graphique le nombre des intéressés au DELF/DALF ne s'écarte pas beaucoup de son axe. M. Wattremez a répondu à la question comment il envisage l'avenir des Alliances françaises en RT comme cela : « Je crois que l'importance des Alliances françaises augmentera dans ce pays. Elles vivent, vous le savez, essentiellement, des étudiants.[...] il me semble très important pour l'avenir des Alliances françaises qu'elles puissent fidéliser les étudiants en leur proposant très rapidement des diplômes qui seront des certificats, des attestations pour tous ces étudiantes tchèques qui apprennent le français. Donc, l'avenir de ces Alliances françaises je le crois riche et je pense que ces Alliances peuvent compléter de manière très utile tout le dispositif que la France a actuellement dans ce pays, dans les lycées tchèques, où nous apprenons le français, dans les lycées bilingues et évidemment dans les départements des Universités de République tchèque. » [28] Donc, il est visible que les relations franco-tchèques se développent toujours et qu'elles sont renforcées par des activités dans le domaine de la culture et dans le domaine de l'éducation. Selon M. Delalande [27], les Tchèques viennent dans les cours de l'AF car ils apprécient la culture française, la France ou d'autres pays francophones ou encore ils ont des amis francophones et souhaitent communiquer avec eux.

On a parlé jusqu'à maintenant surtout des activités entre la France et la RT représentées par les AF. C'est la raison pour laquelle je vais un peu aborder la coopération entre la RT et l'OIF. On a mentionné que la République tchèque a connu un développement plus dynamique des pays en Europe centrale en ce qui concerne le nombre de personnes qui désirent apprendre le français et la culture francophone. Elle a signé deux fois avec l'OIF le Mémoire relatif au programme de formation au français dans l'administration tchèque dans les années 2006 et 2009. [25] En plus « La RT a doté l'OIF, au début de 2010 – l'Année internationale de la lutte contre la pauvreté – d'un soutien exceptionnel pour ses programmes de développement. En mai 2010, l'année où l'OIF célèbre son 40^{ème} anniversaire, le secrétaire général de l'OIF, S. E. M. Abdou Diouf, arrive pour la première fois en RT. Outre des visites aux établissements tchèques d'études approfondies du français et de la culture francophone, à partir des écoles primaires aux universités, le secrétaire général de l'OIF sera reçu au plus haut niveau politique du pays. » [25] Pour le moment il est sûr qu'un des établissements tchèques d'études sera l'Université de Palacky à Olomouc. D'après Jan Kohout [29] « La coopération avec nos pays partenaires est élément important de nos efforts dans le domaine de la politique étrangère.

Nous apprécions hautement nos relations dans les secteurs culturels, politiques et économiques. Les Journées de la Francophonie sont une fête de la richesse culturelle et **de la conscience** d'appartenir à la communauté des pays francophones. »

4. PERCEPTIONS RÉCIPROQUES DES FRANÇAIS ET DES TCHÈQUES

Il est sûr que grâce à l'histoire riche des relations réciproques entre la France et la République tchèque, certaines perceptions françaises envers les Tchèques et certaines perceptions tchèques envers les Français se sont développées. Dans la première partie de ce chapitre, nous nous concentrerons sur l'histoire des relations franco-tchèques. On fera une récapitulation concise. Dans la seconde partie, nous nous occuperons des perceptions réciproques de ces deux pays, vues par le public et par « l'élite ». Toutes les observations sont puisées de la conférence de Jacques Rupnik, politologue franco-tchèque¹⁴.

Jacques Rupnik [30] a commencé la conférence par signaler deux contrastes généraux dans les relations franco-tchèques : premièrement historique, la liaison forte avec la France dans l'époque de la 1^{ère} République qui manque aujourd'hui, et en deuxième place, la force des différences entre les avis d'élite et les avis du public sur la France. Au XIX^{ème} siècle, la France était pour nous un modèle politique et culturel et la langue française était un moyen pour lutter contre la germanisation qui enclavait progressivement notre pays. En plus de l'allemand, le français était l'unique langue qu'on a pu choisir à apprendre dans les écoles. À cette époque, beaucoup de Cercles et de Clubs français ont été créés. Des relations étroites franco-tchécoslovaques se développaient pendant les années de 1914 à 1930 nommées « L'âge d'or » [21]. Paris a été la capitale des exilés tchécoslovaques pendant la 1^{ère} Guerre mondiale et en plus c'est le gouvernement français qui a reconnu l'indépendance de la Tchécoslovaquie le premier. La Constitution était influencée par le modèle français, aussi la nouvelle organisation militaire de la Tchécoslovaquie qui encore approfondissait la conscience mutuelle par une coopération étroite et des institutions tchécoslovaques étaient aussi marquées par l'influence française. On a partagé non seulement la relation politique et économique, mais aussi culturelle sur l'axe Prague-Paris : le peintre Josef Šíma, Alfons Mucha, le compositeur Bohuslav Martinů ou des poèmes de Vítězslav Nezval). [30] Une autre étape des relations bilatérales est une étape de déclin qui a débuté par la signature des **Accords de Munich** en 1938. Un

¹⁴ Jacques Rupnik –le politologue, spécialiste des problématiques de l'Europe centrale et orientale se définit comme un « **pragois parisien** » et un « **parisien tchèque** ». Enseignant à Sciences-Po Paris et au Collège de Bruges, il est expert des questions européennes. Il a été de 1990 à 1992 conseiller du président tchécoslovaque Václav Havel et il a été directeur exécutif de la Commission Internationale pour les Balkans. Il est président du club « Grande Europe ». Il analyse les perceptions réciproques franco-tchèques à l'aune de deux cultures politiques différentes. (fr.wikipedia.org, Jacques Rupnik ; www.bonjourbrno.cz, conférences)

Grand coup et une grande déception pour la Tchécoslovaquie d'une part, d'autre part le sentiment de la défaillance et la fin de certaine période d'une puissance française pour la France. La période depuis 1938 jusqu'en 1989 on peut l'appeler comme « vide » quand les relations franco-tchécoslovaques ne sont pas renouvelées. Les relations uniques, qui persistent, sont filtrées par des institutions communistes, donc seulement une certaine partie de la culture est autorisée. La magazine « **Svědectví** » (le Témoignage) éditait à Paris de 1959-1990, sous la gérance de Pavel Tigrid, qui est écrivain tchèque important et un des représentants les plus marquants de l'exil tchèque anticommuniste. La culture d'exil et la littérature d'exil en France avait pour les Tchèques grand sens presque inestimable. Un autre événement important qui a changé l'attitude des Français en ce qui concerne la vue de l'Europe centrale et qui a provoqué un débat sur la compréhension de l'Europe, c'est « **le moment de Kundera** ». [30] Milan Kundera, écrivain d'origine tchèque vivant depuis 1975 en France, a défini l'espace en Europe centrale comme de l'Europe centrale et pas comme de l'Europe orientale. Donc, il a créé la nouvelle notion qui s'est enracinée en France et il a rapproché la thèse sur la culture de l'Europe centrale. L'année 1989 a signifié le revirement en raison de la chute du régime totalitaire. **Václav Havel** est devenu une personne reconnue dans le monde entier qui enthousiasmait aussi la France. Il serait naturel de penser que les relations bilatérales se renouent sur la tradition de l'avant Guerre (« âge d'or ») mais des efforts chaque fois ont carambolé. La première expérience à la présidence de **François Mitterand** n'a pas abouti, car l'attitude tchèque et celle française n'a pas convenu dans le projet de la Confédération européenne. Pendant la présidence de **Jacques Chirac**, c'était l'élargissement de l'UE qui a été en lice. Chirac a promis que la République tchèque deviendrait le membre de l'UE en 2000. Mais après l'invasion de l'Irak par les Américains qui a été soutenue par les pays de l'Europe centrale J. Chirac a proclamé : « Les pays ont perdu l'occasion de se taire. » [30] Et l'expérience de rapprochement numéro deux a fini. La troisième expérience sous **Nicolas Sarkozy**, dit « anti-Chirac », n'a pas de nouveau abouti pendant la présidence de l'UE en raison de la coordination et de la collaboration bilatérales insuffisantes.

On va présenter maintenant qu'est-ce qu'il reste des perceptions françaises sur la République tchèque. Alors, selon Jacques Rupnik [30], les Français admirent la culture tchèque, le personnage de Václav Havel, de Kundera, ils admirent Prague et la Moravie du sud. Selon M. Delalande [27], il est possible que « le plus connu des Tchèques en France est peut-être le coureur E. Zatopek. » Les politologues français disent que la République tchèque est un petit pays qui est content avec lui même, que la raillerie de soi-même

connue dans la littérature de l'écrivain Hašek a disparu. Puis, nous sommes aussi fortement orientés vers la politique étrangère des États-Unis et que nous pratiquons l'économie libérale. Dans l'Europe, nous sommes déjà bien connus pour notre « euroscepticisme ».

D'autre part, les Tchèques partagent aussi certaines perceptions sur le comportement des Français. Premièrement, on doit mentionner que pendant les vingt dernières années, les Français ont gagné chaque fois la deuxième place, tout de suite après les Slovaques, dans les enquêtes sur les nations qui éveillent les sympathies auprès des Tchèques. [30] D'après les habitants de la République tchèque, la France est un beau pays, avec du vin et du fromage appétissant. Selon certains Tchèques qui ont passé un peu de temps en France, les Français sont toujours en retard. Ce qui confirme une citation de Voltaire : « Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. » La vue d'élite tchèque est plus critique : la France a toujours tendance à se comporter comme un pays de supériorité, de jouer le rôle de la puissance dans l'Europe. On peut trouver aussi des stéréotypes, par exemple que les Français sont toujours en grève ou la critique négative sur la bureaucratie française qui est, à notre avis, trop compliquée. Selon la citation d'Antoine Rivaroli : « Ce qui n'est pas clair n'est pas français. » Et selon la présidence française récente dans l'UE on doit avouer que malgré la grande bureaucratie, les Français ont l'art de diriger. Puis d'après nous, la France malgré des efforts dans le passé, reste surtout centralisée et l'État joue toujours un rôle important. Donc, elle n'est pas justement un modèle de modernisme et c'est plus tôt le modèle anglo-saxon qui est attractif pour nous. [30] Enfin, il serait bien de mentionner qu'il existe de nombreuses choses qui nous rapprochent. Sinon, comment serait-il possible que la France soit le deuxième plus sympathique pays pour nous.

CONCLUSION

L'objectif principal de ce mémoire était de présenter aux lecteurs l'importance de la Francophonie, premièrement en définissant cette notion, puis en décrivant l'histoire et l'espace de la Francophonie et de présenter l'influence de l'Organisation internationale de la Francophonie qui se base sur la conscience commune de la langue et de la culture francophones. Les relations franco-tchèques qui jouent, incontestablement, un rôle important dans le rapprochement de la République tchèque à la culture francophone s'interpénètrent visiblement ou, de temps en temps moins visiblement, pendant la partie majoritaire du mémoire.

Malgré le fait que le mot « francophonie » n'était pas à l'origine que l'affaire de quelques intellectuels, après l'année 1968 il s'est propagé et est devenu une réalité publique. La Francophonie est devenue le symbole de l'effort de nombreuses personnes et cultures qui peuvent nous étonner par son influence sans précédente. Initialement, son sens d'appartenir à une communauté francophone, dans ce cas à une communauté qui partage la même langue et des valeurs communes, a changé au sens plus institutionnel qui provoque la naissance d'organisations et d'associations francophones publiques et privées. Grâce à la fondation de l'Organisation internationale de la Francophonie on voit aussi la Francophonie dans la lumière des événements politiques et économiques. Les hommes d'État, qui sont à la tête de cette organisation, sont souvent des personnalités reconnues partout dans le monde, comme le président actuel Monsieur Abdou Diouf qui était l'ancien président sénégalais. Au début, on s'est intéressé à la possibilité que, malgré l'effort de la Francophonie de s'unir et de concentrer tous les pays francophones, la volonté de l'individu est plutôt de trouver sa propre identité comme réponse à la mondialisation qui touche à l'époque contemporaine tous les continents, tous les pays. L'avantage principal de la Francophonie est, qu'elle mène une politique libérale qui permet de constituer des organisations et des associations sous des formes diverses, grâce aux activités des États mais aussi de leurs habitants. Cet avantage est utile, car dans le passé la prédominance de la France à l'époque surtout coloniale a causé une certaine méfiance à l'égard de la France, et aujourd'hui pratiquement le nombre des membres de chaque organisation francophone est différent. Une autre question se pose à nous dans ce moment, si la volonté d'adhérer à l'Organisation internationale de la Francophonie et de participer aux activités culturelles et sportives est seulement celle des hommes d'États et des gouvernements qui donnent une demande officielle ou elle répond aussi à la demande des habitants.

Un autre problème qui est né dans les dernières années, la question de savoir si la politique d'extension de l'Organisation internationale de la Francophonie n'est pas trop ouverte car elle accorde l'accès aux pays qui n'ont pas une part marquante des habitants comprenant le français. Ces pays obtiennent le statut de membres observateurs, alors ils n'ont pas de droit réel de décider et de voter pendant les sommets de la Francophonie comme le reste des pays francophones. Mais cependant, les pays observateurs élargissent la frontière fictive en ce qui concerne ce fait : « Qui est encore francophone réel et qui déjà non ». Le plus facile serait de classer les personnes du point de vue de leur francophonie entre les francophones, les francophones partiels et les non-francophones.

La République tchèque est un des pays qui a le statut d'État observateur, donc elle a adopté la langue française comme une langue culturelle. Pour cela, on a pu se préoccuper du fait, que même si on ne partage pas un passé semblable avec les pays francophones et que nos relations avec la France étaient toujours basées sur la coopération réciproque, on peut se compter comme un des pays francophones-partiels et francophile directement grâce aux relations franco-tchèques, étroites principalement pendant la 1^{ère} République. C'est aussi l'impact, de la plupart des habitants en République tchèque qui n'ont pas vraiment conscience de l'existence de la Francophonie et de la culture francophone. De l'autre côté, il est positif que les Tchèques portent dans leur coeur des sympathies ouvertes envers la France et que beaucoup d'entre eux rencontrent la culture francophone justement via la culture française et des actions culturelles, organisées sur le territoire tchèque par des institutions et organisations françaises, par exemple par les Alliances françaises.

Il est intéressant de suivre l'évolution des relations franco-tchèques qui après la pause malheureuse causée par le régime totalitaire sur notre territoire, se sont renouvelées. Bien qu'il soit impossible de renouer avec l'âge d'or, donc l'époque des années 1914 à 1930, mais quand même on peut dire que la collaboration entre la France et la République tchèque est rassurante, par exemple en ce qui concerne le domaine économique. D'autres développements des relations franco-tchèques pourront se développer dans le cadre de l'Union européenne.

Enfin, il serait bien de mentionner, que malgré la réalité que l'anglaise présente une certaine concurrence pour le français, le pourcentage de personnes qui ont envie d'apprendre la langue française grossit progressivement. Il reste à résoudre un autre problème, que le premier grand objectif mené par le Sommet de la Francophonie est de promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique. Je pense qu'il est apparemment clair qu'il n'est pas possible de promouvoir deux choses contradictoire en

même temps. Dans ce cas la promotion du français et la promotion de la diversité linguistique, sauf en considérant que les langues peuvent être complémentaires et s'enrichir entre elles.

RÉSUMÉ EN FRANÇAIS ET EN TCHÈQUE

Résumé en langue française

Portant sur le sujet « La Francophonie, l'Organisation internationale de la Francophonie et les activités francophones en République tchèque », l'apport principal de ce mémoire de licence est l'aptitude d'appréhender le thème d'une manière intégrale. Le but de ce travail est donc de servir comme un guide, qui donne des informations générales sur l'idée de Francophonie et de la communauté francophone, sur l'Organisation internationale de la Francophonie, son fonctionnement et ses activités et sur la coopération existante entre des pays francophones, pour ceux qui souhaitent de gagner plus d'informations sur cette phénomène. Principalement pour des étudiants tchèques de la langue française, le travail offre une possibilité de trouver le sommaire de l'histoire des relations franco-tchèques et la description des activités actuelles entre ces deux pays, qui finalement aide les lecteurs à comprendre l'importance de l'amitié entre la France et la République tchèque.

La partie générale du mémoire de licence se concentre sur la description de l'évolution de la Francophonie, de son extension vers le monde entier et de la création d'associations et d'organisations francophones. Dans les chapitres qui suivent, la description plus précise des activités économiques et culturelles francophones ont été mises au point et l'attention est prête aux activités des Alliances françaises sur le territoire tchèque.

Le mémoire de licence se consacre même à la coopération franco-tchèque dans le domaine économique mais aussi culturel et le travail est complété par une conférence menée par Monsieur Jacques Rupnik sur les perceptions réciproques des français et des tchèques.

Résumé en langue tchèque

Hlavní přínos této bakalářské práce, jejíž téma je « Frankofonie, Mezinárodní organizace Frankofonie a frankofonní aktivity v České republice », je v poskytnutí všeobecných znalostí, které by se dali souhrně nazvat jako průvodce po Frankofonii, a to od její počáteční myšlenky a vznik frankofonní komunity, přes založení Mezinárodní organizace Frankofonie, popis její struktury a aktivit jí vedených, až po současnou spolupráci mezi frankofonními zeměmi. V tomhle případě zvláště mezi Francií a Českou republikou. Práce je napsaná pro všechny ty, kteří si přejí získat nebo doplnit informace o fenoménu Frankofonie. Zejména pro české studenty studující francouzštinu nebo předměty ve francouzském jazyce, by mohl být přínosem stručný přehled francouzsko-českých vztahů a popis současných aktivit mezi Francií a Českou republikou, které ve výsledku mohou i pomoci čtenářům pochopit důležitost přátelských vztahů mezi našimi zeměmi.

V obecné části bakalářské práce je popisován vývoj Frankofonie, její rozšíření do světa a vznik frankofonních asociací a organizací. Následující kapitoly se věnují detailnějšímu popisu ekonomických a kulturních frankofonních aktivit a v centru pozornosti jsou také aktivity pod záštitou Francouzských aliancí na území České republiky.

Bakalářská práce vyzdvihuje také francouzsko-českou spolupráci a to zvláště v ekonomické, ale i v kulturní oblasti. Celá práce je pak završena poznatky z přednášky, vedená panem Jacquesem Rupnikem, o Francii českým pohledem a naopak.

ANOTACE

Příjmení a jméno autora : Kouřilová Kamila

Název fakulty a katedry: Filozofická fakulta, Katedra romanistiky

Název diplomové práce: Frankofonie, Mezinárodní organizace Frankofonie a frankofonní aktivity v České republice

Vedoucí diplomové práce: Ing. Michel Viland

Počet znaků : 100 645

Počet příloh : 3

Počet titulů použití literatury : 5

Klíčová slova: Frankofonie, frankofonní komuna, Mezinárodní organizace Frankofonie, Hry Frankofonie, Dny Frankofonie, francouzsko-české vztahy, Francouzské aliance, francouzsko-česká spolupráce

Bakalářská práce s názvem „Frankofonie, Mezinárodní organizace Frankofonie a frankofonní aktivity v České republice“ nám poskytuje celistvý přehled o významu pojmu Frankofonie, o vzniku a zakládání frankofonních organizací a asociací, které se neustále rozšiřují a dnes již mají své zastoupení napříč světem a to i v České republice. Obecná část popisuje vznik a vývoj myšlenky Frankofonie, postupné vymezení jejích pojmů a její rozšíření ve světě. Tato část se zabývá také popisem vzniku a fungování Mezinárodní organizace Frankofonie. Vyzdvihuje zejména kulturní a ekonomické aktivity vedené Mezinárodní organizací Frankofonie, popisuje její strukturu a vysvětluje podmínky, kterých musí státy dostát, pokud mají zájem se stát jedním ze členů Frankofonie. Důležitou součástí práce je popis aktivit francouzských institucí a asociací na území České republiky, se zaměřením na činnost Francouzské aliance v Brně. Nakonec je práce obohacena popisem vývoje francouzsko-českých vztahů, kde se věnuje zvláštní pozornost i vjemům a pohledům Francouzů na Čechy a naopak.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et sites internet consultés

[1] DENIAU, X. Que sais-je ? *La francophonie*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995. ISBN 2 13 046844 6

[2] *La Documentation Française* - le Réflexe pour s'informer et comprendre [online]. La Francophonie, les pères de la Francophonie, 2010. Accesible au WWW : <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/francophonie/peres-francophonie.shtml>>

[3] ROBERT, P. *Le Petit Robert* Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris : Dictionnaires Le Robert, 1990

[4] *Frankofonie (la Francophonie)*, *Wikipédia – otevřená encyklopedie* [online]. 2009. Dostupné na WWW : <<http://cs.wikipedia.org/wiki/Frankofonie>>

[5] *La Documentation Française* - le Réflexe pour s'informer et comprendre [online]. La Francophonie, Introduction, 2010. Accesible au WWW : <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/francophonie/introduction.shtml>>

[6] *Organisation internationale de la francophonie*, *Wikipédia - l'encyclopédie libre* [online]. 2010. Accesible au WWW : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_internationale_de_la_francophonie>

[7] RAKOVÁ, Z. *Francophonie de la population tchèque 1848-2008*, disertační práce, Univerzita Palackého v Olomouci, 2009

[8] *Organisation internationale de la Francophonie*, *Qui sommes-nous ?* [online]. 2009. Accesible au WWW : <<http://www.francophonie.org/Qui-sommes-nous.html>>

[9] *La Documentation Française* [online]. La Francophonie, L'Organisation internationale de la Francophonie. Accesible au WWW : <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/francophonie/oif.shtml>>

[10] *La Francophonie*, *Abdou Diouf à la tête de la Francophonie*, *rfi* [online]. Par Valérie Gas. Accesible au WWW : <http://www.rfi.fr/actufr/articles/034/article_17595.asp>

[11] *Association internationale des Maires Francophones*, *Notre missions* [online]. Accesible au WWW : <<http://www.aimf.asso.fr>>

[12] *Statuts et modalités d'adhésion à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage* [online]. Services des conférences internationales de l'OIF-Division Instance. Accessible au WWW : <http://www.francophonie.org/IMG/pdf/adhesion_bucarest_2006-2-2.pdf>

[13] *Organisation internationale de la Francophonie, Le budget* [on-line]. 2009. Accessible au WWW : <<http://www.francophonie.org/Le-budget.html>>

[14] *Espace économique francophone, OIF-OMC, une synergie exemplaire* [online] Accessible au WWW : <<http://www.espace-economique.francophonie.org/OIF-OMC-une-synergie-exemplaire,1481.html>>

[15] DIOUF A., *la Lettre DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE*, 4^e trimestre, novembre 2005, n° 56, Paris. belle-page

[16] *Les Jeux de la Francophonie* [on-line]. Accessible au WWW : <<http://www.jeux.francophonie.org/-Les-Jeux-.html>>

[17] *Les Européens et leurs langues*, l'Eurobaromètre spécial 243 [online]. 2005. Accessible au WWW : <http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_243_sum_cs.pdf>

[18] KOHOUT J., *Journées de la Francophonie*, mars 2010. Prague : Econoprint, Institut français de Prague, 2010. belle-page

[19] *France en République tchèque, Les relations économiques franco-tchèques* [online]. Accessible au WWW : <<http://www.france.cz/spip.php?article2015&lang=fr>>

[20] *Principales entreprises françaises implantées en République tchèque* [online]. Accessible au WWW : <http://www.france.cz/IMG/pdf_doc_Principales_entreprises_francaises_implantees_en_RT.pdf>

[21] *France en République tchèque, Relations franco-tchèques, Histoire* [online]. Accessible au WWW : <<http://www.france.cz/spip.php?rubrique868>>

[22] *Comité National tchèque du Forum Francophone des Affaires, Introduction* [online]. 2003-2005 CNTFFA. Accessible au WWW : <<http://www.frankofonie.cz/stranka.php?id=1&podstranka=13>>

[23] *Comité National Tchèque du Forum Francophone des Affaires, CNTFFA* [online]. 2003-2005 CNTFFA. Accessible au WWW : <<http://www.frankofonie.cz/stranka.php?id=1&podstranka=1>>

[24] *Alliance française de Brno, organigramme, le conseil d'administration de l'Alliance française de Brno* [online]. Accessible au www : <<http://www.alliancefrancaise.cz/home.php?id=3&rub=71&rubp=67>>

[25] *Les Journées de la Francophonie en République tchèque, 2010*, Ministerstvo zahraničních věcí České republiky [online]. Accesible au WWW : <http://www.mzv.cz/jnp/cz/zahranicni_vztahy/multilateralni_spoluprace/frankofonie/dny_frankofonie_v_cr_2010.html>

Autres sources :

[26] *1919 – 1929 ALLIANCE FRANÇAISE BRNO*, la brochure publiée pour célébrer le 10^e anniversaire de la fondation l'AF de Brno, 1929, s.94

[27] L'Entretien avec Monsieur Cyril Delalande, Directeur de l'Alliance française à Brno, le questionnaire, février 2010

[28] L'Interview du Coordinateur général des Alliances françaises en RT, Michel Wattremez, Alliances française, Coordination générale, web Radio [online]. Novembre 2005. Accesible au WWW : <<http://www.alliancefrancaise.cz/home.php?id=1&rub=311&rubp=311>>

[29] *Journées de la Francophonie, mars 2010*, la brochure sur la treizième édition des Journées de la Francophonie en République tchèque

[30] *Bonjour Brno 09*, Bilan des Journées Culturelles de l'Alliance française de Brno

[31] *Perceptions réciproques des français et des tchèques, Conférence de Jacques Rupnik*. Le 2 avril 2010, Brno.

TABLE DES GRAPHIQUES, TABLEAUX ET IMAGES

Graphique 1 Répartition du budget et des dépenses de programme	26
Graphique 2 Évolution du budget de l'OIF de 1979 – 2007 (en millions d'euros courants)	27
Graphique 3 Langues les plus utilisées à l'UE	31
Graphique 4 Alliance française Brno Delf/Dalf 2006-2010 février, cumul des inscriptions	41
Tableau 1 La liste des accords des traités	34
Tableau 2 Le taux de fréquentation du site Bonjour Brno 2009	41
Image 1 Démonstration de la carte Francophonie dans le monde	10
Image 2 Drapeau de la Francophonie	17
Image 3 L'Organisation institutionnelle actuelle de la Francophonie	21
Image 4 Carte de l'Organisation internationale de la Francophonie	24
Image 5 L'Organigramme du Conseil d'administration de l'AF à Brno	39

TABLE DES SIGNES ABRÉVIATIFS

ACCT – Agence de coopération culturelle et technique
AF – Alliance française
AFAL – Association francophone d’amitié et de liaison
AIF – Agence intergouvernementale de la Francophonie
AIMF – Association internationale des maires francophones
APF – Assemblée parlementaire de la Francophonie
AUF – l’Agence universitaire de la Francophonie
BIFFA – Bureau International du Forum Francophone des Affaires
CIJF – Comité international des Jeux de la Francophonie
CMF – Conférence ministérielle de la Francophonie
CNTFFA – Comité National Tchèque du Forum Francophone des Affaires
CPF – Conseil permanent de la Francophonie
FED – Fonds européen de Développement
FMU – Fond multilatéral unique
FFA – Forum Francophone des Affaires
MIC – Ministère de l’Industrie et du Commerce
MAE – Ministère des Affaires Etrangères
OIF – Organisation internationale de la Francophonie
OMC – Organisation mondiale du Commerce
PVD – Pays en voie de développement
PMA – Pays les moins avancés
RT – République tchèque
UE – Union européenne
UPF – Union internationale de la presse francophone

ANNEXES

Annexe 1 : La liste des États et des gouvernements de l'OIF

Annexe 2 : Le questionnaire pour Monsieur Cyril Delalande, le directeur de l'Alliance française de Brno

Annexe 3 : L'Interview du Coordinateur général des Alliances françaises en RT Michel Watremez, novembre 2005, Web Radio

Annexe 1 : La liste des États et des gouvernements de l'OIF

La liste des États et des gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie

	Albanie	Membre	Septembre 1999
	Andorre	Membre	Novembre 2004
	Arménie	Membre	Novembre 2004
	Autriche	Observateur	Novembre 2004
	Belgique	Membre	Mars 1970
	Bénin	Membre	Mars 1970
	Bulgarie	Membre	Décembre 1993
	Burkina Faso	Membre	Mars 1970
	Burundi	Membre	Mars 1970
	Cambodge	Membre	Décembre 1993
	Cameroun	Membre	Décembre 1991
	Canada	Membre	Mars 1970
	Cap-Vert	Membre	Décembre 1996
	Chypre	Membre associé	Septembre 2006
	Communauté française de Belgique	Membre	Mars 1980
	Comores	Membre	Décembre 1977
	Congo	Membre	Décembre 1981
	Congo (Rép. démocratique du Congo, ex-Zaïre)	Membre	Décembre 1977
	Côte d'Ivoire	Membre	Mars 1970
	Croatie	Observateur	Novembre 2004
	Djibouti	Membre	Décembre 1977
	Dominique	Membre	Décembre 1979
	Egypte	Membre	Décembre 1983
	France	Membre	Mars 1970
	Gabon	Membre	Mars 1970
	Géorgie	Observateur	Novembre 2004

	Ghana	Membre associé	Septembre 2006
	Grèce	Membre	Novembre 2004
	Guinée	Membre	Décembre 1981
	Guinée-Bissau	Membre	Décembre 1979
	Guinée-Equatoriale	Membre	Décembre 1989
	Haïti	Membre	Mars 1970
	Hongrie	Observateur	Novembre 2004
	Laos	Membre	Décembre 1991
	Lettonie	Observateur	Octobre 2008
	Liban	Membre	Juin 1973
	Lituanie	Observateur	Octobre 1999
	Luxembourg	Membre	Mars 1970
	Ancienne République yougoslave de Macédoine	Membre associé	Septembre 1999
	Madagascar	Membre	Décembre 1989
	Mali	Membre	Mars 1970
	Maroc	Membre	Décembre 1981
	Maurice	Membre	Mars 1970
	Mauritanie	Membre	Mars 1980
	Moldavie	Membre	Février 1996
	Monaco	Membre	Mars 1970
	Mozambique	Observateur	Septembre 2006
	Niger	Membre	Mars 1970
	Nouveau-Brunswick (Canada)	Gouvernement participant	Décembre 1977
	Pologne	Observateur	Octobre 1997
	Québec (Canada)	Gouvernement participant	Octobre 1971
	République tchèque	Observateur	Octobre 1999
	Roumanie	Membre	Décembre 1993
	Rwanda	Membre	Mars 1970
	Sainte-Lucie	Membre	Décembre 1981

	Saint-Thomas et Príncipe (São Tomé e Príncipe)	Membre	Décembre 1995
	Sénégal	Membre	Mars 1970
	Serbie	Observateur	Septembre 2006
	Seychelles	Membre	Juin 1976
	Slovaquie	Observateur	Octobre 2002
	Slovénie	Observateur	Octobre 1999
	Suisse	Membre	Février 1996
	Tchad	Membre	Mars 1970
	Thaïlande	Observateur	Octobre 2008
	Togo	Membre	Mars 1970
	Tunisie	Membre	Mars 1970
	Ukraine	Observateur	Septembre 2006
	Vanuatu	Membre	Décembre 1979
	Vietnam	Membre	Mars 1970

Annexe 2 : Le questionnaire pour Monsieur Cyril Delalande, le directeur de l'Alliance française de Brno

Le Questionnaire

1. Quelle est la forme juridique de l'Alliance Française ?

« C'est une association à but non lucratif tchèque. »

2. Pourquoi l'Alliance Française à Paris a été fondé ?

« Suite à la défaite des français face aux prussiens en 1870, quelques hommes ont décidé qu'il fallait promouvoir le rapprochement des peuples (et éviter ainsi de nouvelles guerres) grâce au partage de valeurs communes autour de la culture, et notamment les liens que peuvent provoquer la culture française (et maintenant francophone) et les français. »

3. Devez-vous respecter l'ordre de l'Alliance Française centrale à Paris ? Devez-vous rendre raison de vos décisions à elle ?

« Tout d'abord, une nouvelle structure a été créée en 2005, la fondation Alliance française, qui s'occupe maintenant du réseau mondial à la place de l'Alliance française de Paris, qui n'est plus qu'une Alliance comme les autres.

Nous devons respecter quelques points lors du dépôt des statuts de l'association comme le fait que l'association est apolitique, ne défend aucune religion, ou que le conseil d'administration est bénévole. Mais ensuite l'Alliance française locale ne doit rendre aucun compte à la fondation, c'est le conseil d'administration de l'Alliance locale qui décide de tout ce qui est la vie de l'association. Nous donnons juste régulièrement certains chiffres à la fondation pour qu'ils puissent connaître l'état des Alliances dans le monde. »

4. A la tête de l'Alliance Française, il y a le Conseil d'administration : Quel pouvoir il a ? Peut-il changer des décisions prises par le directeur de l'AF ? Par quelle manière les membres du Conseil sont choisis et només ?

« C'est le conseil d'administration qui a le pouvoir à l'Alliance, le directeur ne fait que suivre les directives décidées en conseil. Les membres du conseil sont élus lors des assemblées générales de l'association par les membres de l'association. »

5. Pensez-vous que le fonctionnement des AF en République Tchèque marchent bien ?

« Je pense que les 6 AF en République tchèque fonctionnent bien et elles sont reconnues dans le réseau pour être très dynamique, bien que n'ayant pas beaucoup de moyens. »

6. Quel est le but actuel de l'AF de Brno ?

« Comme pour toutes les Alliances françaises : la diffusion de la langue française et des cultures française et francophone. »

7. Selon vous, pourquoi la France, sa langue et sa culture, peut attirer (attire) les Tchèques ?

« Le français est une langue de culture : beaucoup de tchèques viennent dans nos cours parce qu'ils apprécient la culture française (littérature, films, musique, gastronomie), la France ou d'autres pays francophones, ou encore ont des amis francophones et souhaitent communiquer avec eux. Il existe aussi de nombreux liens historiques entre la France et la République tchèque comme le roi Charles IV qui a étudié à Paris, le président E. Benes qui a étudié à Dijon, ou encore les nombreux artistes tchèques qui ont vécu ou vivent encore en France (A. Mucha, M. Kundera) et enfin le plus connu des tchèques en France est peut-être le coureur E. Zatopek.

8. Quel est le nombre actuel de membres de l'AF de Brno ?

« Il y a eu 114 membres en 2009. »

9. En comparaison, il y a une diminution des membres pendant les dernières années ? Si oui, comment vous essayez d'attirer les intéressés ?

« Le nombre de membres est plutôt stable et nous ne faisons pas d'action spéciale pour attirer les membres car nous préférons avoir des membres moins nombreux et plus motivés. »

10. Comment informez-vous le public sur la possibilité de s'inscrire dans les cours ou de participer aux actions culturelles ?

« Nous utilisons les moyens de communication habituels pour informer aussi bien sur les cours que sur les actions culturelles : affichage public, site internet, lettre de diffusion, dépliants et prospectus, affiches au sein de l'Alliance, etc. »

11. Avez-vous des projets d'amélioration pour le futur ?

« Nous sommes toujours à l'écoute des remarques des étudiants et des usagers de la médiathèque ou des spectateurs de nos actions culturelles. Mais comme nos moyens sont très limités, nous ne pouvons malheureusement améliorer que peu et peu souvent.

12. Les institutions françaises, collaborent-elles dans le domaine des actions culturelles ?
« Bien sûr, pas sur toutes les actions, mais nous essayons de travailler tous ensemble. »

13. Pensez-vous que Brno est une ville ouverte à la culture française, à la Francophonie ?
« Je pense qu'il n'existe malheureusement pas une grande francophilie, mais que les gens sont ouverts, et les échanges franco-tchèque sont très intéressants. »

14. On peut trouver, selon vous, plusieurs sites francophones à Brno sauf l'AF? Lesquels ?
« Il y a à Brno de nombreuses entreprises internationales qui emploient beaucoup de francophones et de nombreux tchèques parlent aussi français. L'idéal serait d'inventer ces nouveaux lieux d'amitié tchéco-francophone. »

Annexe 3 : L'Interview du Coordinateur général des Alliances françaises en RT Michel Wattremez, novembre 2005, Web radio

L'Interview du Coordinateur général des Alliances françaises en RT

1^{ère} question : Pouvez-vous nous d'écrire votre fonction ?

« Cette fonction de Coordinateur général des Alliances françaises en République tchèque consiste principalement à veiller à ce que les Alliances françaises de ce pays qui sont au nombre de six, puissent avoir des activités variées complémentaires et intéressantes pour les étudiants tchèques de ce pays et pour tous ceux qui s'intéressent à la langue et la culture française. »

2^{ème} question : Qu'est – ce que l'Alliance française ?

« L'Alliance française est une association de droit local, de droit tchèque qui permet de travailler avec la France, avec tous ceux qui apprennent, utilisent la langue française et c'est en même temps l'occasion dans les villes de province hors de Prague de nouer des relations utiles et amicales entre tous les Tchèques et tous les Français, c'est donc une association qui ne dépend pas d'un Etat, qui simplement dépend de ses membres, d'un président, d'un directeur et d'un comité, si vous voulez, qui va organiser des activités de cette Alliance. »

3^{ème} question : Et en République tchèque plus précisément ?

« En RT il existe actuellement 6 Alliances françaises. Elles sont situées à Brno, à České Budějovice, à Liberec mais également à Ostrava, à Plzeň et à Pardubice. Comme vous le voyez elles sont présentes sur tout le territoire de la RT, dans toutes les régions de ce pays en dehors de Prague. C'est quelque chose qui me semble très importante parce que la langue, la culture française n'existait pas qu'à Prague ou elle est forte, bien représentée à l'Institut français. L'Alliance française a des points de son activité dans toutes les zones de ce pays. »

4^{ème} question : Comment envisagez-vous l'avenir ?

« Je crois que l'importance des Alliances françaises augmentera dans ce pays. Elles vivent, vous le savez, essentiellement des étudiants. Il est très important, que dans l'avenir ces 6

Alliances françaises professionnalisent le métier d'enseignement, persuadent les étudiants pour qu'ils viennent dans les Alliances de programme avec plaisir, pour participer à des cours de langue intéressants, variés et puis surtout il me semble très important pour l'avenir des Alliances françaises qu'elles puissent fidéliser les étudiants en leurs proposant très rapidement des diplômes qui seront des certificats, des attestations pour tous ces étudiantes tchèques qui apprennent le français. Donc, l'avenir de ces Alliances françaises je le crois riche et je pense que ces Alliances peuvent compléter de manière très utile tout le dispositif que la France a actuellement dans ce pays, dans les lycées tchèques, où nous apprenons le français, dans les lycées bilingues et évidemment dans les départements des Universités de République tchèque. »

Source : Alliance française, Coopération générale, Web radio [online]. 2010 février. Accessible au WWW : <<http://www.alliancefrancaise.cz/home.php?id=1&rub=311&rubp=311>>